



Rapport d'activités du

CRéSaM

Janv - déc / 2024

- Appui • Observatoire • Recherche • Information • Concertation



Le présent rapport d'activités se réfère au Plan d'action défini pour 4 ans (2024-2027) dans le cadre de la reconnaissance du CRéSaM comme Centre de référence en santé mentale.

Consulter le [Plan d'action](#)

Table des matières

Contexte	6
Finalités – missions – objectifs	6
Les acteurs.....	7
L'équipe	7
L'Assemblée générale et le Conseil d'administration	11
Le Comité de pilotage.....	12
Le Conseil scientifique	12
La comptabilité	13
Articulation entre Centre de référence généraliste et Centre de référence spécifique	14
Contacts et échanges avec l'Autorité régionale.....	14
Partenariats	14
Axe appui – formations	18
OO1 : apporter une réponse aux demandes et sollicitations formulées par les professionnel·les et services.....	18
OO2 : apporter un appui aux SSM dans la réalisation de leurs missions	21
OO3 : dispenser des formations – sensibilisations à la santé mentale à destination des acteurs de première ligne non spécialisés en santé mentale	27
Axe observatoire-recherche	31
OO4 : soutenir la réflexion sur les pratiques des professionnel·les et des équipes en santé mentale via l'observatoire des pratiques	31
OO5 : fournir au secteur de la santé mentale des synthèses des données scientifiques récentes susceptibles d'aider à la prise de décision et d'inspirer les pratiques	35
OO6 : soutenir le développement de pratiques participatives avec les usager·ères enfants, adolescent·es et adultes en SSM	39
Axe information - communication	42
OO7 : offrir une information de qualité (pertinente, exacte, récente et la plus complète possible) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur	42
OO8 : contribuer à des représentations plus nuancées de la santé mentale, des troubles, de l'offre en santé mentale.....	47
OO9 : contribuer à la visibilité et la compréhension de l'offre vis-à-vis des professionnel·les de la santé mentale et de la première ligne	53
Concertation wallonne « Exil et Santé mentale ».....	58
Exil - FAMI 93 : “Exil, Santé Mentale & Interculturalité”	59

Horizons Solidaires : « Renforcement des compétences pour l'accompagnement des personnes étrangères dans les CPAS wallons et bruxellois francophones et le secteur associatif »	60
Exil – Projet CRéSaM-Fedasil : “La gestion émotionnelle face à des contenus violents véhiculés par les médias”	61
Formations/sensibilisations à la santé mentale à destination des professionnel·les non spécialisé·es en santé mentale (écoles et emploi)	62
UpTIC	64
Inventaire analytique exploratoire des enquêtes réalisées par questionnaires sur la santé mentale des enfants et des jeunes	65
Psicocap + « D'un modèle de soins psychiatriques résidentiels vers une approche collective dans le milieu de vie : une transition facilitée »	66
Santé mentale et bien-être des élèves de l'enseignement primaire en Wallonie et à Bruxelles	68
Lexique des sigles et abréviations.....	70

Introduction



Contexte

Ce rapport d'activités porte sur la 1^{ère} année du 4^{ème} mandat du Centre de référence en santé mentale (CRSM), reconnu dans le cadre du Code wallon de l'action sociale et de la santé. Ce mandat couvre la période du 1/01/2024 au 31/12/2027.

Le dossier de candidature, ce y compris le plan d'action 2024-2027, a été transmis le 26 septembre 2023.

L'année 2024 a été caractérisée par un certain contexte administratif et politique (changement de décret, nouveau Gouvernement, arrivée tardive de l'avance de la subvention). Le plan d'action 2024-2027 tel que repris dans la demande d'agrément introduite en septembre 2023 a été élaboré en cohérence avec le cadre décretaal d'application lors de l'appel à candidatures publié le 28 juin 2023 au Moniteur belge. Il s'est donc basé sur la mission d'appui à destination des services de santé mentale en particulier. Sa rédaction a néanmoins pris en considération le contexte d'un nouveau décret en préparation, de manière à pouvoir anticiper sa mise en application, et les implications en termes de mission et public cible du CRSM. Un élément est déterminant dans ce décret pour les actions à mener par le CRSM : l'élargissement de son public cible. Les missions et actions du CRSM y sont également définies différemment. Le plan d'action, nécessairement évolutif, fera l'objet de mises à jour afin d'intégrer les changements amenés par ce nouveau décret (tenant compte notamment du futur plan stratégique). Pour l'année 2024, nous avons gardé les objectifs initialement repris dans le plan d'action, mais nous avons déjà travaillé sur les changements à venir.

Le budget attribué au CRSM dans le cadre du nouveau décret nous permettait d'étoffer l'équipe de responsables de projets. Nous avons entrepris un processus de recrutement début de l'été. Plusieurs candidatures ont été retenues. Mais les dépenses n'ont pas pu être engagées avant la publication de l'AGW au Moniteur (20 août), et la réception de l'Arrêté ministériel. Nous avons entamé des démarches début septembre afin d'obtenir un crédit de trésorerie nous permettant de payer les salaires et les frais relatifs à la subvention CRSM. Nous avons finalement reçu l'avance fin septembre. Dans ce contexte, il n'a pas été possible d'engager le personnel permettant de compléter l'équipe en place.

Afin d'avancer dans les projets et tenter d'utiliser la subvention arrivée tardivement, nous avons envisagé de sous-traiter l'un ou l'autre projet ou partie de projet. Les renseignements ont été pris auprès de l'AVIQ, qui a marqué un accord de principe pour cette démarche. Cependant, au vu des délais pour pouvoir dépenser encore en 2024, et parce qu'il nous paraissait complexe et délicat de faire réaliser par d'autres ce qui fait partie de nos missions, nous avons finalement, en concertation avec l'OA, abandonné l'idée de la sous-traitance.

Finalités – missions – objectifs

La finalité du Centre de référence en santé mentale est de **contribuer à l'amélioration continue des réponses apportées aux problématiques de santé mentale en Wallonie avec les services de santé mentale et leurs partenaires** (santé mentale, premières lignes, usagers et familles, société civile et responsables politiques).

Cette finalité se décline selon trois axes :

- Axe appui - formations
- Axe observatoire – recherche

- Axe information – communication

Ces 3 axes de dépliant à travers différents objectifs qui permettent de rencontrer les 5 missions (appui, recherche, observatoire, information, concertation) telles que définies dans le Code wallon de l'action sociale et de la santé (article 619), et reprises dans les statuts de l'asbl. La mission de concertation est transversale à l'ensemble des actions menées. Il s'agit souvent d'un moyen permettant d'atteindre les objectifs définis ou encore d'une étape préalable à la mise en place d'un projet. Cette mission se concrétise également à travers les temps d'échanges entre les acteurs, organisés dans le cadre des différentes actions menées.

Le plan d'action évoluera afin de s'adapter au nouveau cadre décréteil et les changements apportés, notamment concernant :

- L'élargissement du public cible du CRSM ;
- Les actions définies, permettant de rencontrer la mission du CRSM ;
- Le futur plan stratégique et la nécessité d'inscrire les actions du CRSM dans les priorités du plan.

Outre les projets développés dans le cadre de la reconnaissance comme Centre de référence en santé mentale, le CRéSaM asbl mène également d'autres projets financés par des partenaires privés ou publics. Ces projets dits « projets §2 » (en référence au §2 de l'article 3 des statuts du CRéSaM) et les projets dits « §1 » (Centre de référence en santé mentale) s'inscrivent dans une même finalité, à savoir, contribuer à l'amélioration des réponses apportées aux problématiques de santé mentale.

Les projets menés dans le cadre du CRSM et ceux réalisés dans le cadre du §2 se nourrissent mutuellement. L'expertise engrangée par chaque projet est mobilisée pour l'ensemble des missions du CRéSaM, au bénéfice de son public cible.

Ces projets §2 sont brièvement décrits en 2^{ème} partie de ce rapport d'activités. Chaque projet développé dans ce cadre fait l'objet d'un rapport d'activités adressé aux financeurs.

Les acteurs

L'équipe

Composition de l'équipe au 31/12 :

Secrétariat/accueil			Temps de travail CRSM
Séverine DUPONT	1 ETP	Secrétaire	1 ETP
Martine GOUVERNEUR	0,8 ETP	Assistante de direction	0,8 ETP
Responsables de projets (RP)			
Claire BIVORT	0,8 ETP	Master en sociologie	0
Anne CLAESSENS	0,5 ETP	Master en psychologie	0
Audrey CRUCIFIX	0,8 ETP	Master en communication	0,6 ETP
Julie DELBASCOURT	0,8 ETP	Assistante sociale et Master en sociologie	0,1 ETP
Delphine DOUCET	1 ETP	Documentaliste	1 ETP
Lara FANEGO	0,8 ETP	Master en psychologie	0
Mathieu JASPAR	1 ETP	Docteur en sciences psychologiques et de l'éducation	0

Renaud LAGUESSE	0,8 ETP	Master en neuropsychologie	0,8 ETP
Marie LAMBERT	0,5 ETP	Master en psychologie	0,5 ETP
Pascal MINOTTE	0,5 ETP	Master en psychologie	0
Julie POTVIN	0,5 ETP	Master en psychologie	0
Maxime RESIBOIS	0,8 ETP	Docteur en neuropsychologie	0,3 ETP
Florence ROBBIANO	1 ETP	Master en communications sociales appliquées	0,5
Léa TILKENS	1 ETP	Master en philologie romane	0,5 ETP
Alexis VANDELINDEN	0,5 ETP	Assistant social	0,5 ETP
Elif VARIS	0,5 ETP	Master en psychologie	0
Morgane VINCART	0,5 ETP	Master en anthropologie interculturelité et développement	0
Direction			
Marie LAMBERT	0,5 ETP	Master en psychologie	0,5 ETP
Pascal MINOTTE	0,5 ETP	Master en psychologie	0,3 ETP

Le travail du CRéSaM repose sur une équipe de 19 personnes au 31/12/2024, dont une partie est engagée sur les projets §2. Le volume d'ETP effectifs pour le CRSM au 31/12/2024 est de 7,4 ETP. Il tient compte des congés parentaux et crédits-temps des collaborateur·rices.

Le secrétariat et l'accueil, de même que la codirection, bénéficient à l'ensemble des activités du CRéSaM.

Fonctionnement de l'équipe

Chaque projet est confié en responsabilité principale à un membre de l'équipe parmi les responsables de projets (RP) et chaque RP assure le suivi d'un ou plusieurs projets (voir détail des projets dans le présent rapport d'activités). Les projets interagissent entre eux et se renforcent mutuellement. Une part du temps de travail de chacun est consacrée au soutien aux projets des collègues, en proportion variable selon les étapes et nécessités des projets.

Le travail d'équipe occupe une place importante dans le fonctionnement de l'asbl. Les compétences des uns et des autres sont mises au service des différents projets, les concertations formelles et informelles permettent de construire au mieux les lignes directrices des projets.

Les réunions d'équipe se déroulent les mardis après-midi tous les 15 jours. L'ordre du jour est défini au préalable en concertation avec l'équipe et la codirection, et réparti entre les points suivants : les actualités du secteur, les informations relatives aux projets, les nouvelles demandes adressées au CRéSaM, les questions de fond en lien avec les projets et les questions liées au fonctionnement de l'asbl, de l'équipe et de la vie associative.

Des réunions dites « bulles » sont régulièrement organisées lorsque les projets ou l'organisation du travail le nécessitent. Y sont invités les membres de l'équipe ayant une expertise sur la question traitée ainsi que ceux potentiellement impactés par le projet. La codirection y participe en fonction des nécessités. Un tel dispositif a notamment été mis en place avec les responsables de projets en charge de formations afin d'échanger sur leurs expériences, de partager les outils et ressources en termes d'animation, de dynamique de groupe, ...

L'équipe s'est également réunie début juillet pour un séminaire de travail consacré à la présentation de l'organisation de l'offre en santé mentale en Wallonie, et à une réflexion sur l'actualisation de nos valeurs et de notre identité dans le contexte d'agrandissement de l'équipe et l'élargissement des missions du Centre de référence. Un 2^{ème} séminaire s'est déroulé en décembre. Il a permis à l'équipe d'être sensibilisée (par l'intervention de l'asbl Oxo) à la problématique du stress vicariant.

Formations suivies

Toutes les formations suivies par le personnel sont enregistrées sur le Federal Learning Account :

- 11/01 : *Les postventions*, Centre de prévention du suicide ;
- 29/01 : Journée d'étude - *Etincelle a 5 ans ! Temps d'arrêt autour des jeunes et des familles confrontés à une problématique de santé mentale*, Etincelle asbl ;
- 31/01 : *Utilisez un savoir scientifique en formation : de quoi parle-t-on*, Institut interréseaux de la formation professionnelle continue (IFPC) ;
- 1/02 : Colloque *Aînés et santé mentale : un tissage complexe*, ISPA Louvain-la-Neuve ;
- 8/02 : Conférence : *Chocs culturels, violences, genres et parcours migratoires*, Collectif des femmes ;
- 9/02 : Séance académique pour les 60 ans de l'AIGS : *La participation et le rôle des usagers - Changer le déterminisme social - Précarité & Santé mentale*, AIGS asbl ;
- 22/02 : *Santé Mentale et Vieillessement : et si on s'unissait ?*, Réseau Get Up - Soutien à la santé mentale des Aînés en province de Liège & la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise asbl ;
- 20/03 : *Salon EnVIE d'Amour*, AVIQ et partenaires ;
- 23/03 : *Formation Sentinelle*, Un Pass dans l'Impasse ;
- 4/04 : *La vie sexuelle et affective des MENA : Quelle prévention face aux risques et enjeux de leur parcours migratoire et de leur installation en Belgique ?*, CAI (Namur) ;
- 9/04 : *Développez l'état d'esprit de vos élèves*, par S. Peters, Ulg ;
- 11/04 : *Je dois rédiger un règlement de travail*, Boutique de gestion ;
- 22/05 : Webinaire sur la *charte des droits fondamentaux*, agence FSE ;
- 23/05 : *Une riche histoire, pour un avenir prometteur : 175 ans du Conseil Supérieur de la Santé*, Conseil supérieur de la santé ;
- 23/05 : *50 ans d'accueil et de liens*, SSM de Wavre ;
- 31/05 : *Innovation technologique et sociale en santé mentale*, CNP Saint-Martin ;
- 31/05 : *Journée de diffusion des résultats Enquête génération 2024*, Média animation ;
- 14/06 : *Comment construire un projet d'éducation aux médias en 2024 - Rencontres des professionnel·les de l'éducation aux médias*, Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) ;
- 27/06 : *Que font les enfants et les ados en ligne ?*, Média Animation, Mediaraven et Mediawijs (en partenariat avec le CSEM et Betternet) ;
- 13/09 – 11/10 (3 jours) : *Outils pédagogiques d'intervention en groupe*, STICS asbl ;
- 18/09 : *Moment d'inspiration Feeling You(th) ~ Mental state of the youth*", Fondation P&V ;
- 23/09-9/12 (5 jours) : *L'exil et l'accompagnement psychosocial : de la crise au changement*, Exil asbl ;
- 2/10 : *L'approche psychanalytique groupale de couple et de famille : Demande d'asile, traumatisme et soin psychique*, par Valérie Collart, APPCF (Association pour la psychothérapie psychanalytique de couple et de famille) ;

- 2/10 : *Second symposium de Sa Majesté la Reine Mathilde sur la santé mentale des personnes âgées*, Académie royale de Médecine de Belgique ;
- 3/10 : *Au-delà des beaux discours*, Le forum- Bxl contre les inégalités ;
- 7/10 : *Accompagner les jeunes dans l'usage des réseaux sociaux*, Mutualité chrétienne en collaboration avec Action média jeunes ;
- 8/10 : *Atelier numérique Masanté.be*, maison médicale d'Ottignies ;
- 8/10 : Conférence « *Horizon des équipes mobiles en santé mentale du Brabant wallon* » organisée par la Clinique de la Forêt de Soignes, le Réseau107BW, Archipel, le Relais Social du BW et l'équipe mobile TSI Sila à Wavre ;
- 8/10 : *Les jeunes sur les réseaux sociaux : échanges sur les enjeux*, Mutualité chrétienne et centre de planning familial le Blé en herbe ;
- 9/10 : Journée d'étude - *Le soin connecté. Quand la technologie se mêle à l'humain*, UPPCF ;
- 09/10 : Webinaire « *Les addictions* » par Bernard Deparis en ligne (plateforme La Santé Interactive) ;
- 09/10 : Webinaire « *Maladie mentale et internement : la double peine* » par Pierre Schepens en ligne (plateforme La Santé Interactive) ;
- 10/10 : Colloque « *Cyberharcèlement et réseaux sociaux : bons et mauvais usages* » au Beau Vallon à Namur ;
- 10/10 : Colloque international *Jeunesse et prévention du suicide : Survivre n'est pas vivre !*, UPDI ;
- 10/10 : *Quand on s'épuise à vouloir aider !*, Erès ;
- 10/10 : *Santé mentale des personnes exilées, une souffrance invisible*, Primo-Lévi ;
- 10/10 : *Rêve Général - Conférence contée Semer des chemins*, Université de Liège et Arsenic 2 et le Centre d'action Laïque de Liège ;
- 11/10 : Septième Journée de Réflexion Clinique (JRC) de l'UMons, « *Nous... et la tendresse du monde* », à Mons ;
- 17/10 : *Séance d'information APE*, FOREM Namur ;
- 19/11 : *Autant de temps*, colloque organisé pour le 50e anniversaire du SSM de Huy ;
- 28/11 : *Trends in Belgian mental health and well-being in the aftermath of the COVID-19 pandemic*, Sciensano ;
- 13/12 : *Le séminaire financier à destination des opérateurs wallons organisé dans le cadre des projets Interreg VI*, Interreg ;
- 13/12 : *Logement sous baxter - Soignants et soignantes de toutes disciplines*, RWLP ;
- 17/12 : *Le stress vicariant*, Oxo asbl ;
- 23/12 : *FCP (Final Cut Pro) Color Grading Masterclass*, Dylan John.

Les contenus de ces formations et colloques sont utiles pour le développement des différents projets du CRéSaM et sont partagés lorsque cela s'avère pertinent pour les autres membres de l'équipe. La participation aux colloques permet également à l'équipe de rester proche des réalités de terrain et des problématiques actuelles de santé mentale. Ces événements sont par ailleurs de précieuses opportunités de réseautage, essentiel pour développer des projets en concertation avec les acteurs de terrain.

L'équipe travaille avec le soutien :

- D'un **secrétariat social** assuré par la Boutique de gestion, via une plateforme en ligne ;

- D'un suivi du **parc informatique** assuré en interne par Martine Gouverneur, qui s'appuie sur un contrat avec Upfront (maintenance et réponses aux demandes ponctuelles) ;
- Du **Service Externe pour la Prévention et la Protection au Travail** Liantis.

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration

L'Assemblée générale (AG) est composée comme suit :

Catégorie « Services de santé mentale - SSM »

- Fédération Wallonne des SSM - FéWaSSM

Catégorie « Usager·ères et familles »

- Psytoyens
- Similes
- LUSS - Ligue des Usagers des Services de Santé

Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) - PFCSM »

- PFCSM du Brabant wallon
- PFCSM des régions de Charleroi et du Centre
- PFCSM liégeoise
- PFCSM luxembourgeoise
- PFCSM namuroise
- PFCSM picarde

Catégorie d'ouverture

- Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST
- Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie - FÉDITO
- Fédération d'Employeurs de Services d'Aide aux Personnes - FESAP, ASBL
- Groupement des IMP 140
- SANTHEA - Association professionnelle et patronale des établissements et des services de soins non-lucratifs, du secteur privé non-confessionnel et du secteur public en Wallonie et à Bruxelles
- UNESSA - Organisation patronale qui fédère des structures travaillant dans tous les domaines du secteur des soins de santé sur le territoire wallon
- WALLCURA - Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie

L'Assemblée générale se tient semestriellement. En 2024, elle s'est tenue le 3 juin et le 2 décembre en présentiel.

La direction prépare l'Assemblée générale, en concertation avec le Président, prépare le PV qu'elle soumet au secrétaire et réalise le suivi.

L'Organe d'Administration est issu de l'Assemblée générale et est composé comme suit au 31/12/2024 :

Catégorie « Services de santé mentale - SSM »

- Geoffrey BLAFFART

- Terry FERRIERE, Secrétaire
- Benoit GILLAIN

Catégorie « Usager·ères et familles »

- Patricia de COUNE (Similes)
- Daniel MULIER (Psytoyens)

Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) »

- Maurice VANDERVELDEN (PFCSM liégeoise)
- Sylvie VANHOLSBECK (PFCSM picarde)

Catégorie d'ouverture

- Natacha DELMOTTE (Fédito wallonne)
- Marc DEMESMAECKER (UNESSA), Vice-président
- Jacques HANSENNE (Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST)
- Tarik OUDGHIRI (Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie – WALLCURA)
- Antoine PECHER (Santhéa), Président
- Nicolas PELS (IMP 140)

L'OA s'est réuni les 8/01, 5/02, 11/03, 8/04, 13/05, 2/09, 14/10, 4/11.

La codirection y est systématiquement invitée. Les responsables de projets y sont ponctuellement invité·es afin de présenter leurs projets. Le travail de l'équipe s'appuie, alimente et est alimenté par l'OA.

Le Bureau, composé du Président, du Vice-Président, du Trésorier et du Secrétaire, se réunit selon les besoins. En 2024, il s'est réuni les 18 et 25 octobre.

Le Comité de pilotage

Le comité de pilotage n'a pas été désigné en 2024. Un appel à candidature a été publié au Moniteur belge mais il n'y a pas eu suffisamment de candidatures. Par ailleurs, le comité de pilotage est amené à évoluer en fonction du nouveau cadre décretaal, qui prévoit à présent un comité d'accompagnement.

Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique du CRéSaM est composé comme suit :

Nom	Prénom	Discipline principale	Affiliation principale	Département
Berrewaerts	Joëlle	Psychologie	UNamur	Département de psychologie et centre Handicap et Santé (asbl ARAPH)
Closon	Marie-Christine	Economie de la santé	UCL	Faculté de santé publique
Desseilles	Martin	Psychiatrie	UNamur	Département de psychologie

Fierens	Jacques	Droit	UNamur	Faculté de droit
Filipucci	Alexis	Philosophie	ULiège	Département de philosophie
Gaugue	Justine	Psychologie	UMons	Service de psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent
Glowacz	Fabienne	Psychologie	ULiège	Service de psychologie clinique de la délinquance
Levêque	Alain	Santé Publique	ULB	École de santé publique, Centre de recherche en épidémiologie, biostatistique et recherche clinique
Malchair	Alain	Psychiatrie	ULiège	Département des sciences cliniques / Psychiatrie infanto-juvénile
Marquis	Nicolas	Sociologie	USL-B	Centre d'anthropologie, sociologie, psychologie – études et recherches (CASPER – USLB)
Matot	Jean-Paul	Psychiatrie	ULB	Faculté de médecine
Schonne	Isabelle	Psychiatrie	Helora – centres hospitaliers universitaires	Service de pédopsychiatrie
Thunus	Sophie	Santé Publique	UCL	Faculté de santé publique, Institut de recherche santé et société
Vandoorne	Chantal	Santé Publique	ULiège	Care ESPRIst (APES-CERES-Panel démographie familiale)

Les membres du Conseil scientifique sont susceptibles d'être sollicité-es pour leur expertise par les responsables de projets, dans la réalisation des projets. En 2024, dans la perspective d'un projet relatif à l'accessibilité de l'offre, trois (pédo)psychiatres membres du Conseil scientifique ont été sollicité-es dans le cadre de la phase exploratoire du projet (p. 36). Il s'agit du Docteur Isabelle Schonne, du Docteur Martine Deseilles, et du Docteur Alain Malchair.

La comptabilité

La comptabilité de l'ASBL est suivie à l'interne avec l'aide du secrétariat (Séverine Dupont) en partenariat avec un prestataire externe (Bureau d'Expertise Comptable Demossenu scrl). Le travail est contrôlé par un commissaire aux comptes (MAILLARD, DETHIER & CO Soc. Civ. SPRL Réviseurs d'entreprises).

Outre la participation du réviseur à l'AG de juin, des journées et temps de travail ont été organisés avec la comptable pour le bilan 2023 et pour un bilan intermédiaire 2024. Le bureau du réviseur a effectué le contrôle de la comptabilité, sur base des documents transmis via un système sécurisé.

Articulation entre Centre de référence généraliste et Centre de référence spécifique

Le CRéSaM et UPDI (auparavant reconnu comme Centre de référence spécifique suicide) ont organisés différents moments d'échanges, notamment les 1/02 et 4/04 ainsi que le 13/03 en présence de l'AVIQ, dans le cadre de l'évolution du cadre de travail d'UPDI (reconnu à présent comme centre de revalidation spécifiquement dédié à la prise en charge du suicide). Les rencontres ont permis de définir le contour des missions de chacun par rapport à la problématique du suicide, et plus particulièrement par rapport au soutien aux professionnel·les : UPDI poursuit le soutien aux professionnel·les sur la thématique du suicide, en étant à disposition de ces dernier·ères et en organisant des formations à leur intention. Le CRéSaM a pour mission l'appui aux professionnel·les de façon large, toute problématique confondue.

Contacts et échanges avec l'Autorité régionale

Divers échanges ont eu lieu avec l'AVIQ concernant les informations relatives à la mise en application du décret, et au financement du Centre de référence.

Des rencontres ont également eu lieu dans le cadre de l'évolution du cadre de travail d'Un pass dans l'impasse (voir ci-dessus).

Le CRéSaM répond par ailleurs aux demandes qui lui sont adressées par l'AVIQ et le Cabinet du Ministre wallon de la Santé. Nous avons participé le 20/02 à une réunion de présentation des données socio-épidémiologiques des services de santé mentale, organisée par l'AVIQ. Nous étions également présents à la matinée de présentation du décret par l'AVIQ le 18/06 aux Moulins de Beez.

L'AVIQ et le Cabinet sont invités aux événements organisés par le CRéSaM. Nous avons ainsi pu compter sur la présence de l'Autorité régionale, notamment lors de la Semaine de la santé mentale en octobre, et à la journée de clôture du projet sur la participation des usager·ères en service de santé mentale le 22 novembre.

Le CRéSaM a rencontré le Ministre wallon de la santé et la conseillère santé mentale au sein du Cabinet le 2 octobre, en présence de l'AVIQ.

Partenariats

Outre les concertations dans le cadre des projets, le CRéSaM est en contact avec une série d'acteurs concernés par la santé mentale.

- **Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale (LBSM)** : partenariat pour l'organisation de la Semaine de la Santé Mentale et contacts divers sur des thématiques communes ;
- Réunions tripartites **Flandre, Bruxelles, Wallonie** avec les partenaires suivants : Psyche, Staten-Generaal Geestelijke Gezondheid, LBSM, Similes Wallonie, Uilenspiegel, Similes Bruxelles ;
- Réponse aux sollicitations du **Conseil Supérieur de la Santé** ;
- **Psymages** - le CRéSaM est membre de l'asbl :
 - Participation aux OA de l'asbl les 13/03, 18/09, 19/10 et 16/11 et à l'AG le 16/11 ;
 - Participation au Festival « Rencontres images mentales » en février ; organisation d'une séance décentralisée à Namur le 9/02 ;
- **Sétis wallon** - le CRéSaM est membre de l'asbl :

- Participation aux OA de l'asbl les 10/04, 18/09 et 11/12 et à l'AG du 12/06 ;
- Participation à la journée de mise au vert de l'OA le 27/03 ;
- **FéWaSSM** : divers contacts en lien avec la mission d'appui aux SSM ;
- Partenariat établi avec **SMES-B** / projet PAT au sujet de la pair-aidance ;
- Promotion de la santé :
 - Échanges avec **ESPRist-ULiège** notamment autour de la valorisation d'initiatives inspirantes ; participation à un groupe de travail relatif à la capitalisation des pratiques en promotion de la santé ;
 - **Fédération wallonne de promotion de la santé** : contribution à une table-ronde dans le contexte des élections ;
 - **Culture et santé** : rencontre en vue de collaborations possibles ;
- **Fondation Roi Baudouin** :
 - Participation au Comité d'avis « santé mentale » ;
 - Participation au Jury de l'appel à projets Générations Solidaires organisé par le journal L'Avenir avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin (réunions les 26/04, 21/06 et 12/11) ;
- **Unia** : contacts sur différentes thématiques, notamment « Droit à l'oubli & santé mentale » ;
- Participation à un focus group dans le cadre d'une étude qualitative menée par **l'Hôpital Universitaire de Bruxelles** sur la santé mentale des jeunes de 15 à 24 ans, le 19/08 ;
- Intervention au colloque des États Généraux de l'Insertion Socioprofessionnelle organisé par la **Fédération des CPAS**, le 23/09 ;
- Rencontre de **l'Inter PFCSM** le 4/10 ;
- **Unicef** : rencontre avec la nouvelle interlocutrice en charge de la santé mentale ;
- **CAL** : festival des égalités sur la thématique de la santé mentale ;
- Participation au **networking psychosocial** : réunion nationale sur les besoins psychosociaux aigus et à long terme des personnes revenant de zones de conflit en Belgique, organisée par le SPF Santé publique, en collaboration avec CAW, Victim Support Europe et V-Europe ;
- Réponse au marché public du **FOREM** relatif à au projet : « Accompagner vers l'emploi un public présentant des troubles mentaux et psychiques » ;
- Participation à divers colloques et journées d'études (p. 9) : outre l'aspect formateur de ces participations, ces journées sont également l'occasion de tisser et renforcer des liens avec les différents partenaires du CRéSaM.

Activités
menées par le
CRéSaM dans
le cadre du
plan d'action
2024-2027



Les objectifs opérationnels et les actions qui en découlent ont été définis dans le plan d'action lors de l'introduction de la candidature du CRéSaM pour le Centre de référence en santé mentale en 2023, et sont regroupés selon 3 axes. Ces objectifs s'inscrivent en cohérence avec les 5 missions du Centre de référence, elles-mêmes étroitement liées entre elles.

Structure du plan d'action :

Axe Appui - formations (1,45 ETP)

- OO1 : *apporter une réponse aux demandes et sollicitations formulées par les professionnel·les et services*
- OO2 : *apporter un appui aux SSM dans la réalisation de leurs missions*
 - *Groupes d'échanges entre pairs*
 - *Appui à l'évaluation*
- OO3 : *dispenser des formations – sensibilisations à la santé mentale à destination des acteur·rices de première ligne non spécialisé·es en santé mentale*

Axe observatoire – recherche (1,1 ETP)

- OO4 : *soutenir la réflexion sur les pratiques des professionnel·les et des équipes en santé mentale via l'observatoire des pratiques*
- OO5 : *fournir au secteur de la santé mentale des synthèses des données scientifiques récentes susceptibles d'aider à la prise de décision et d'inspirer les pratiques*
 - *Synthèse des données recensées*
 - *Contribution à la collecte et à la diffusion de données socio-épidémiologiques*
- OO6 : *soutenir le développement de pratiques participatives avec les usager·ères enfants, adolescent·es et adultes en SSM*

Axe information - communication (1,4 ETP)

- OO7 : *offrir une information de qualité (pertinente, exacte, complète et récente) sur la santé mentale et sur les enjeux du secteur*
- OO8 : *contribuer à des représentations plus nuancées de la santé mentale, des troubles, de l'offre en santé mentale*
 - *Organiser chaque année une Semaine de la santé mentale*
 - *Organisation du Reintegration Award*
 - *Sensibilisation des médias*
- OO9 : *contribuer à la visibilité et la compréhension de l'offre vis-à-vis des professionnels de la santé mentale et de la première ligne*

Les ressources en termes de personnel ont été précisées pour chaque objectif dans le plan d'action, sur base du financement encore en cours lors de l'introduction de la candidature. Les ETP sont repris ci-dessous à titre indicatif, et servent de points de repère pour garantir un équilibre entre les différents axes prioritaires du centre de référence. Ils sont à considérer comme tels, à savoir, des balises pour l'organisation du travail, sachant qu'en fonction de l'actualité, des sollicitations dont fait l'objet le CRéSaM, des phases d'évolution des projets, ..., cette répartition des ressources humaines est modulable.

Axe appui – formations

OO1 : apporter une réponse aux demandes et sollicitations formulées par les professionnel·les et services

Coordination : Marie Lambert

Public visé

- Tout acteur concerné par la santé mentale ;
- Plus spécifiquement, les professionnel·les et services du secteur santé mentale agréés par la Wallonie.

Ressources

- 0,7 ETP répartis sur l'ensemble de l'équipe en fonction de la nature des demandes.

Réalisations

Récolte, analyse et traitement des demandes

Toute demande d'appui ou sollicitation de l'expertise du CRéSaM fait l'objet d'un encodage dans un fichier Excel, qui reprend l'objet de la demande, le service porteur de la demande, le membre de l'équipe qui y répond, ainsi que le suivi donné à la demande.

Pour l'année 2024, ce sont 137 demandes qui ont été encodées dans le fichier ad hoc. Dix d'entre elles émanent de 10 services de santé mentale différents (25 en 2023, portées par 18 SSM différents), et 127 demandes émanent d'autres acteur·rices (156 en 2023).

Les demandes sont portées par une **diversité importante d'acteurs et actrices** concerné·es par la santé mentale :

- Secteur de la santé mentale : SSM, hôpitaux psychiatriques, réseaux, équipes mobiles, CRF, professionnel·les indépendant·es, coordinations des psychologues conventionné·es, etc. ;
- Services partenaires : services de première ligne, action sociale, aide à la jeunesse, personnel hospitalier, CPMS, services de prévention, secteur de l'emploi, du handicap, du logement, ... ;
- Autres secteurs : promotion de la santé, ONG, éducation permanente, centres d'expertises, organismes de recherche, diverses fédérations, mutualités, universités, secteur culturel, égalité des chances, fondations, ... ;
- Politiques et administrations ;
- Personnes à titre privé ;
- Journalistes ;
- ...

Ces acteurs et actrices nous sollicitent afin d'obtenir des informations et ressources diverses en lien avec la santé mentale et l'offre en santé mentale d'une part, et d'autre part, pour que le CRéSaM intervienne notamment dans le cadre de formations et sensibilisations, de tables-rondes, de conférences, d'interview, ou participe à des groupes de travail, des comités de pilotage, ou à des jurys. Il s'agit également de démarches visant à initier ou renforcer des collaborations, ou encore, des demandes de diffusion d'informations.

Parmi les **thématiques** au cœur de ces demandes, pointons notamment : la santé mentale des migrant-es (y compris les MENA), la pair-aidance, le suicide, les premiers secours en santé mentale, les réseaux sociaux, la santé mentale en lien avec le travail, les jeux en ligne, la schizophrénie, l'insertion socioprofessionnelle des personnes avec troubles psychiques, les représentations de la santé mentale et des troubles chez les jeunes, les référents famille, la continuité des soins, l'accompagnement vers le logement, le handicap et la parentalité, les assuétudes, l'autisme, le rétablissement, ...

Les **réponses aux demandes** sont élaborées en fonction des compétences en interne, de la cohérence eu égard aux missions du CRéSaM et des disponibilités au sein de l'équipe. Les ressources de l'équipe nécessaires pour répondre aux demandes sont mobilisées lors de la réunion d'équipe si besoin, ou renvoyées directement au membre de l'équipe ad hoc.

Le **type de réponse** apportée varie selon la demande : simple réponse aux questions posées (en s'appuyant sur les ressources internes, à disposition notamment sur le site du CRéSaM), mise en place, le cas échéant, d'un projet spécifique, participation à un groupe de travail, renvoi vers d'autres sources d'information ou personnes-ressources ad hoc, ... Certaines demandes donnent lieu à un refus, pour une question de manque de disponibilité ou d'inadéquation avec les missions et / ou les champs de compétence.

Certaines demandes nous ont permis de mettre notre expertise au service de **projets de recherches et d'études**, notamment :

- Participation le 29/02 au comité de pilotage du projet SUMHIT (Substance Use and Mental Health care Integration) porté par Belspo. L'objectif principal de SUMHIT est d'étudier et d'évaluer la place des personnes qui utilisent des drogues dans le champ des soins de santé mentale, la disponibilité des services de soins en santé mentale génériques pour les personnes ayant des usages problématiques de drogues, et la capacité des secteurs d'assistance en santé mentale générique et spécialisé en matière d'usage de drogues à collaborer au sein des réseaux de services qui ont été établis en Belgique depuis 2010 ;
- Participation (le 22/04) au comité de pilotage du projet développé par Sciensano nommé « Belgian Health and Well-being Cohort » (BELHEALTH). Il fait suite au projet « on-line COVID-19 Health Surveys » (COVID-HS). Ce projet vise à étudier de manière longitudinale l'état de bien-être de la population belge à travers une cohorte de 12.000 participants ; participation le 28/11 au webinaire de présentation des résultats ;
- Sur proposition de l'AVIQ, participation à un focus group dans le cadre d'une recherche de la KULeuven – LUCAS portant sur le développement d'une nouvelle version du BelRAI Screener, le BelRAI Integrated Screener (séance d'information le 16/01 et focus group les 25/01 et 23/04) ;

Les demandes adressées par les **SSM** concernent notamment l'élaboration du PSSM et du plan d'action, les fonctions en SSM, l'identité du service, l'extension de cadre, des ressources pour des formations, la diffusion de reportages, les jeux vidéo.

Le CRéSaM y a répondu :

- En s'appuyant sur ses ressources internes, sur les textes réglementaires, et en renvoyant vers la FéWaSSM ou autres organismes pertinents ;
- En apportant un appui sur site pour un SSM désireux de mettre en place un dispositif de réflexion autour de la rédaction du PSSM : avec le changement de décret, le SSM

souhaitait profiter de l'occasion pour repenser le PSSM du service et revoir en profondeur sa rédaction en impliquant de manière approfondie l'équipe. Une réunion de préparation a eu lieu avec la DA le 10/05 et l'accompagnement a été réalisé le 26/06. L'appui a permis de mettre l'équipe du SSM au travail. Le CRéSaM reste disponible pour soutenir la réflexion et mener à bien le projet de rédaction dans le futur ;

- En soutenant la mise en place d'une journée de rencontre et de travail porté par les 7 SSM de la région de Charleroi : la demande est arrivée au CRéSaM à la suite de l'appui à la dynamique collaborative entre les SSM de Charleroi réalisé il y a quelques années.

Rencontre des nouveaux publics du CRSM

Avec la mise en application du nouveau décret santé mentale, le public cible du CRSM est élargi. Dans ce cadre, des contacts ont été pris avec plusieurs fédérations ainsi qu'avec les plateformes de concertation en santé mentale, nous permettant de poser les bases pour l'élaboration de l'appui à destination des opérateurs santé mentale wallons.

Évaluation

Indicateurs du plan d'action :

- *Toutes les demandes ont effectivement donné lieu à une réponse* (ce y compris la réorientation vers les ressources ad hoc) ;
- *Les contenus élaborés en réponse aux demandes et potentiellement utiles à un plus grand nombre d'acteurs sont diffusés via les canaux de communication du CRéSaM* : il n'y a pas eu matière à partager plus largement les contenus élaborés ;
- *80% des réponses ont donné satisfaction aux demandeurs* : toutes les réponses aux demandes n'ont pas été évaluées en termes de satisfaction : la mesure du taux de satisfaction ne nous semble pertinente que lorsque les demandes donnent lieu par exemple à un accompagnement, ou la mise en place d'un groupe de travail, et non pour des réponses succinctes (par mail ou téléphone).

La diminution du nombre de demandes encodées n'est pas nécessairement révélatrice d'une diminution des sollicitations, mais s'explique, en partie du moins, par le fait que certaines demandes effectivement traitées n'ont pas été encodées, par manque de temps, par oubli, ou par manque de clarté dans les critères d'encodage. Conscients de l'importance de cette démarche, nous allons revoir le dispositif d'encodage afin qu'il soit le plus performant possible.

Concernant les SSM, la diminution du nombre de demandes est probablement liée en partie à plusieurs facteurs :

- Les interventions à destination des directions administratives de SSM (p. 22) répondent en partie aux questions que se posent les services ;
- L'année 2024 a été marquée également par le travail sur le nouveau décret, ce qui a vraisemblablement mobilisé les SSM, en lien avec la FéWaSSM.

L'analyse des demandes adressées au CRéSaM montre une diversité des acteurs demandeurs et des thématiques pour lesquelles l'expertise de celui-ci est sollicitée. Le CRéSaM représente une ressource pour ces acteurs. Les contacts pris dans le cadre de ces demandes permettent de renforcer la connaissance réciproque et donnent des perspectives intéressantes pour de futures collaborations.

L'équipe veille à répondre à ces demandes en les priorisant en fonction des thématiques sur lesquelles le CRéSaM peut apporter son regard et son expertise, et en fonction des disponibilités au sein de l'équipe. Les demandes portant sur la participation à des processus de type groupe de travail, réunions régulières, ... ne peuvent pas toutes être honorées faute de ressources suffisantes en interne. Ces demandes sont néanmoins intéressantes en ce qu'elles permettent d'être au fait des problématiques actuelles et des acteurs qui s'en emparent.

Perspectives 2025

La disponibilité du CRéSaM pour répondre aux questions et sollicitations des acteurs et actrices concerné-es par la santé mentale va se poursuivre.

La nouvelle identité graphique et le nouveau site (p. 45) du CRéSaM, qui seront annoncés dans le cadre d'une campagne de communication prévue en 2025, devraient donner une meilleure visibilité aux missions de celui-ci ainsi qu'aux ressources qu'il met à disposition du secteur. Il s'agira à cette occasion aussi de viser plus spécifiquement les SSM, MSP et IHP afin de leur préciser ce qu'ils peuvent attendre du CRéSaM dans le cadre du nouveau décret.

Les rencontres exploratoires avec les fédérations et les plateformes de concertation en santé mentale se poursuivront afin de définir les axes de travail en appui des acteurs wallons en matière de santé mentale. Il s'agira de présenter l'offre de service du CRéSaM, et de prendre connaissance des réalités, enjeux, besoins et attentes des opérateurs.

OO2 : apporter un appui aux SSM dans la réalisation de leurs missions

Coordination : Renaud Laguesse

Groupes d'échanges entre pairs

Objectifs spécifiques

En vue de soutenir différentes fonctions au sein des SSM, les objectifs spécifiques suivants sont poursuivis (selon des modalités variables en fonction des besoins et attentes) :

- Apporter un appui aux directions administratives (DA) de SSM dans l'exercice de leur fonction ;
- Apporter un appui à la fonction d'accueil et de secrétariat en SSM (FAS) par le biais d'un groupe de travail et d'échanges entre pairs ;
- Apporter un appui aux logopèdes exerçant en SSM par le biais d'un groupe de travail et d'échanges entre pairs.

Public visé

- Les directions administratives des SSM ;
- Les secrétaires / accueillant-es des SSM ;
- Les logopèdes en SSM.

Ressources

- 0,25 ETP responsable de projet

Réalisations

Appui aux directions administratives

L'appui aux DA de SSM s'est concrétisé via l'organisation de séances d'intervisions :

- Une évaluation portant sur les interventions menées en 2023 a été effectuée lors de la dernière réunion de l'année 2023. Il en est ressorti le souhait des DA de poursuivre les interventions, jugées utiles et permettant le partage d'informations et l'obtention de soutien de la part des pairs. A été souligné également la nécessité de veiller, pour 2024, à ne pas faire double emploi avec d'autres lieux de concertation ;
- Organisation (mails d'invitation, backup technique, animation, rédaction des PV) de 6 séances d'intervention entre directions administratives de SSM les 18/03, 23/04, 27/06, 23/09, 31/10, 03/12. Au total ce sont 27 DA différentes qui ont participé à ces réunions, avec une moyenne de 11.5 participant-es par rencontre ;
- Les réunions se sont déroulées soit en distanciel (4/6), soit en présentiel (2/6) ;
- Suite à la formation à la gestion d'équipe pour les DA de SSM organisée en 2023, une réunion de suivi s'est tenue le 03/12 avec 6 participant-es (sur 11 personnes ayant participé à la formation). En sont ressortis les éléments suivants :
 - Il n'est pas toujours aisé de pouvoir mettre en pratique des éléments théoriques ;
 - Plusieurs outils donnés lors de la formation ont pu être utilisés ;
 - La gestion d'équipe prend du temps et demande un investissement de la part des DA, cet investissement est compliqué car le temps de DA n'est pas suffisant ;
 - Certaines équipes dysfonctionnent parfois à cause d'un seul élément ;
 - Suivant le PO, les leviers d'action des DA ne sont pas les mêmes, le PO n'est pas toujours soutenant mais peut aussi être une ressource.

Appui à la fonction d'accueil et secrétariat

- Organisation (mails d'invitation, backup technique, animation, rédaction et diffusion des PV) du groupe de travail des secrétaires/accueillant-es de SSM les 19/03, 25/04, 24/06, 26/09, 29/10 ;
- 22 secrétaires/accueillant-es différent-es ont participé à l'une ou plusieurs de ces réunions, avec une moyenne de 11.2 participant-es par rencontre ;
- Construction de l'ordre du jour en fonction des thématiques proposées par les participant-es ;
- Les contenus abordés ont porté sur : la difficulté de jongler entre un ensemble de tâches très variées, les tâches de comptabilité (et les différences inter-SSM), les paiements, l'encodage des données et l'utilisation d'un logiciel informatique (pour les secrétaires mais aussi l'articulation avec l'équipe), les réorientations, le fonctionnement des listes d'attente, la place et le rôle de la fonction d'accueil et secrétariat en réunion d'équipe,... ;
- Une a été consacrée à la rédaction d'un document de synthèse sur « l'accueil de la demande » par le personnel de la FAS. Celui-ci peut servir de support à la discussion en équipe sur la manière dont celle-ci est organisée et les améliorations qui pourraient être apportées tant au bénéfice de la personne occupant la FAS, que de l'équipe ou encore des bénéficiaires. Ce document sera diffusé en 2025 car il n'a pas pu être validé en raison de l'annulation de la dernière rencontre de l'année.

Appui à la fonction logopédique

- Organisation (mails d'invitation, backup technique, animation, rédaction des PV) de 4 séances d'intervision entre logopèdes de SSM les 21/03, 22/04, 25/06, 24/09 ;
- Au total ce sont 11 logopèdes différentes qui ont participé à ces réunions, avec une moyenne de 5,6 participantes par rencontre ;
- Les réunions se sont déroulées soit en distanciel (3/4), soit en présentiel (1/4) ; les échanges ont notamment porté sur la spécificité de la fonction logopédique en SSM, et sur différents aspects de la fonction logopédique en SSM tels que : les critères de prise en charge et de réorientation, les enfants avec retard de développement ou avec un QI très bas, le changement relatif aux suivis des enfants avec un QI inférieur à 86, les enfants souffrant d'autisme, la fin de thérapie, les CRA, les difficultés rencontrées avec les écoles, les horaires des séances logo, etc.

Évaluation

Indicateurs relatifs à l'organisation des groupes entre pairs tels que définis dans le plan d'action :

- *Les groupes se réunissent au rythme souhaité* : la fréquence des réunions a été définie avec chaque groupe et a été respectée (à l'exception d'une réunion annulée faute de participant-es pour les logopèdes et une réunion annulée pour les secrétaires) ;
- *Les ordres du jour sont envoyés et les comptes-rendus sont rédigés et diffusés* ;
- *Chaque groupe de travail aboutit à une production reprenant les éléments potentiellement utiles à d'autres* (premier semestre 2025) : à suivre pour 2025
 - Finalisation du document relatif à la fonction d'accueil et secrétariat ;
 - Concernant le groupe des DA, le format des interventions ne se prête pas à la rédaction d'un document partageable largement ; les DA participant aux interventions s'échangent néanmoins des pratiques et/ou documents entre elles et eux, en lien avec les discussions de la réunion et font ressources les un-es pour les autres ;
 - Pour le groupe des logopèdes, un travail avait débuté sur le profil des logopèdes en SSM à la demande du groupe. Cependant, un document édité par l'Union professionnelle des logopèdes francophones et transmis par un des membres a répondu à la demande initiale. Un deuxième travail a été mis en chantier vers la fin de l'année sur le thème de « la fin de prise en charge ». Ce travail n'a pu se poursuivre en raison de l'annulation d'une réunion et la dynamique de travail doit être repensée afin d'inclure une plus grande représentativité des logopèdes.
- *80% des participant-es sont satisfait-es des apports du groupe de travail en rapport avec les objectifs fixés* : l'objectif est atteint pour les secrétaires, résultat plus mitigé pour les logopèdes, résultat en attente pour les DA (début 2025).

Évaluation spécifique au groupe DA :

- Une évaluation formelle des réunions de l'année 2024 a été planifiée pour le début de l'année 2025 via l'envoi d'un questionnaire anonyme en ligne ;
- Plusieurs éléments ressortent néanmoins des sujets abordés lors de l'année 2024 :
 - Le questionnement sur la prolongation des MUSM crée de l'insécurité dans les équipes et est une source régulière de questionnement (tant pour les professionnel-les que pour le devenir des suivis de bénéficiaires) ;
 - Les difficultés liées au recrutement de psychiatres ;

- Le groupe est soutenant pour les DA : plusieurs personnes entrées en fonction cette année ont participé aux interventions et ont reçu des explications et du soutien de la part des autres DA ; le partage de documents entre les DA est utile.

Évaluation spécifique au groupe des secrétaires :

Une évaluation par questionnaire en ligne portant sur les rencontres de l'année 2024 a été réalisée à la fin de l'année :

- 13 personnes ont répondu ; parmi les répondant-es, 11 personnes ont participé à au moins une rencontre ;
- Les objectifs du groupe sont clairs pour l'ensemble des participant-es ;
- 5 personnes mentionnent des attentes par rapport au groupe concernant des échanges et débats sur les rôles de la FAS ;
- 4 personnes rapportent un impact de la participation au groupe sur leur travail (adapter le fonctionnement du SSM, se sentir moins seul, bénéficier d'échange de trucs et astuces pour leur travail) ;
- Des points d'insatisfaction (difficulté à parfois aller en profondeur sur certaines thématiques) et de satisfaction (animation, soutien/entraide/solidarité, rencontre entre pairs et richesse des échanges, partage de réalité de terrain) sont relevés ;
- La satisfaction globale quant à la participation au groupe est de 4.27/5, la qualité globale des échanges à 4.55 et l'animation est évaluée à 4.65/5.

Évaluation spécifique au groupe des logopèdes :

Une évaluation par questionnaire en ligne portant sur les rencontres de l'année 2024 a été réalisée à la fin de l'année :

- Huit personnes ont répondu ; parmi elles, 6 personnes ont participé à au moins une rencontre ;
- Les objectifs du groupe sont clairs pour l'ensemble des participant-es ;
- Trois personnes mentionnent des attentes par rapport au groupe concernant des échanges de pratiques et le travail sur les spécificités de la pratique logopédique en SSM ;
- Deux répondant-es rapportent un impact de la participation au groupe sur leur travail (ajustement de la place en tant que logo en SSM, meilleure compréhension de la place et des enjeux de la logopède en SSM) ;
- Des points de satisfaction (soutien/entraide/solidarité et bienveillance, interconnaissance, rencontre et richesse des échanges, sortir de l'isolement) et d'insatisfaction (difficulté d'aller en profondeur sur certains thèmes, manque de participant-es aux groupes, modalité de visio-conférence pas satisfaisante) sont relevés ;
- La satisfaction globale quant à la participation au groupe est de 3.35/5, la qualité globale des échanges est de 4.17/5 et l'animation est évaluée à 4.17/5 ;
- Des remarques supplémentaires portent sur l'intérêt de continuer le groupe, l'adaptation des modalités (rencontre plus longue sur une thématique), la prise de recul bénéfique.

Perspectives 2025 pour les groupes entre pairs

- Pour l'année 2025, le CRéSaM continuera de soutenir le besoin d'intervention des DA. Sur base de l'évaluation planifiée et l'expérience acquise, les modalités seront adaptées afin de coller au mieux aux besoins du public, en cohérence avec les missions du CRéSaM ;

- Après 3 années d'accompagnement, le groupe des secrétaires ne sera pas poursuivi. Durant cette période, un large panel de sujets a pu être abordé, des échanges ont pu prendre place et du soutien a pu être apporté entre membres. Si le soutien à cette fonction ne se poursuit pas sous la forme d'un accompagnement régulier, le CRéSaM reste disponible pour d'éventuels projets plus ciblés et spécifiques concernant les besoins des personnes remplissant cette fonction ;
- Suite à l'évaluation, il apparaît que le sujet de la logopédie en SSM pourrait faire l'objet d'une poursuite du travail. Il est cependant nécessaire de repenser le fonctionnement du groupe. A cette fin, des moments plus longs mais moins nombreux seront proposés en validant une thématique qui sera préparée par les membres du groupe au préalable. Un appel général sera également relancé afin d'augmenter le nombre de participant·es et de dynamiser le groupe et les échanges.

Appui à l'évaluation

La formation à l'évaluation et la gestion de projets, initialement prévue début 2024, a été reportée. En effet, avec l'arrivée du décret pour les acteurs de santé mentale, les objectifs de la formation devaient être revu pour mieux coller aux attentes prévues en matière d'évaluation. A cette occasion, une réflexion a également été menée sur la meilleure manière de diffuser les compétences acquises lors de la formation. Il a été décidé de s'adresser aux directions plutôt qu'aux travailleur·euses des équipes. A cette fin, il a été demandé aux opérateurs potentiels sollicités de remettre une offre adressée à ce public, incluant les outils permettant aux directions de se saisir et de pouvoir transmettre ces compétences dans leurs équipes afin de maximiser la portée de la formation.

Le nouveau descriptif de formation a été rédigé, des contacts ont été pris avec les opérateurs de formation et les demandes d'offres ont été envoyées pour une formation en 2025.

Suivi de la thématique de l'accompagnement des personnes âgées en matière de santé mentale

Dans la continuité de l'appui aux initiatives spécifiques personnes âgées en SSM, réalisé jusqu'en 2023, la thématique de la santé mentale des personnes âgées continue à être suivie au sein du CRéSaM. Le projet a évolué de manière à répondre au mieux aux besoins et au contexte.

Objectif général

Contribuer à l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées en matière de santé mentale.

Objectifs opérationnels

- Soutenir la concertation des équipes des ISPA ;
- Suivre l'avancement des réflexions autour de la prise en charge de la personne âgée par le biais de participation à différents lieux de réunion et d'échanges ;
- Contribuer au développement d'un projet Interreg ;

Public visé

Les professionnel·les de la santé mentale ayant pour public les adultes âgé·es.

Ressources

- 0,2 ETP responsable de projets.

Réalisations

- Concernant l'appui aux ISPA, et à la suite de l'évolution du cadre décretaal en Wallonie et l'élargissement des acteurs visés par un soutien potentiel du CRéSaM, les objectifs de soutien aux ISPA ont été revus. Afin de pouvoir soutenir plus largement l'action des acteurs en lien avec les adultes âgés, le CRéSaM a prévu de rencontrer ces différents acteurs pour identifier les besoins et faire émerger de potentielles thématiques et ou problématiques communes sur lesquelles le CRéSaM pourrait venir en appui. Le CRéSaM reste néanmoins disponible pour des appuis plus ponctuels pour les ISPA. Ces dernières, après des années de soutien, ont repris la main sur l'organisation des rencontres et une date a été bloquée par les différentes équipes. Le travail effectué par les équipes et le CRéSaM sur la thématique « se sentir chez soi » a été remis à l'ordre du jour de cette rencontre ;
- Dans le cadre du suivi de l'évolution de la prise en charge des PA par les professionnel·les, le CRéSaM a eu l'opportunité d'assister à différents colloques :
 - Le 01/02/2024 : colloque organisé par l'ISPA de Louvain-la-Neuve, intitulé « Aînés et santé mentale : un tissage complexe » ;
 - Le 22/02 : colloque organisé par la plateforme psychiatrique liégeoise et le réseau Get Up liégeois intitulé « Santé mentale et vieillissement : et si on s'unissait ? » ;
 - Le 2/10 : deuxième Symposium de Sa Majesté la Reine Mathilde, consacré à la santé mentale et au bien-être des personnes âgées et organisé par l'Académie Royale de Médecine de Belgique.
- Ces participations sont l'occasion pour le CRéSaM de renforcer sa place en tant qu'acteur venant en soutien aux professionnel·les de la santé mentale qui s'adressent aux personnes âgées, de voir l'évolution de leur prise en charge et l'organisation et les collaborations entre les différents acteurs.
- Dans la poursuite du travail entamé précédemment sur le projet Interreg 6, sur un axe relatif au public des plus de 50 ans, le CRéSaM avait été sollicité par des acteurs de la Province du Luxembourg pour intégrer le projet. Ce dernier avait obtenu un 1er avis négatif. S'en est suivi un recentrage sur l'axe personnes âgées. Ce projet nommé IMPULSE "Improving Mental health through Prevention, Understanding, and Lifelong Empowerment", promeut la coopération transfrontalière et la mise en place d'outils communs dans le domaine de la prévention, la promotion de la santé, l'innovation dans le secteur médico-social et le développement de services à la personne. Le CRéSaM, fort de son expérience dans différents projets Interreg et des compétences internes, assurera la tenue d'un comité consultatif d'experts transfrontaliers et l'évaluation et la valorisation du projet. Des réunions de rédaction du projet ont eu lieu (11/01, 26/01, 16/02, 15/03, 05/04, 19/04, 26/04, 06/06, 20/06, 20/08, 06/09, 11/10) de même que des rencontres avec les animateurs territoriaux des projets Interreg afin de s'assurer de la pertinence des objectifs fixés et de leur adéquation (28/06/24, 18/09/24). Le projet a été soumis à la fin de l'année ;
- Dans son objectif d'élargir son action aux acteurs intégrés dans le Code wallon de l'action sociale et de la santé, le CRéSaM a participé à une réunion inter-SPAD le 14/03 afin de

rencontrer ces acteurs et de voir quelles actions entreprendre pour venir soutenir le travail de ceux-ci en lien avec les adultes âgés ;

- Dans le cadre du projet FSE+ porté par l'AVIQ et intitulé « renforts psys en maison de repos », le CRéSaM a été sollicité pour participer au comité de sélection des projets. A ce titre, le CRéSaM a évalué les différents projets soumis et participé à la réunion du comité de sélection le 13/03.

Évaluation

- Au vu des changements apportés dans le soutien aux ISPA, les objectifs définis à la fin de l'année 2024 ont été revus et suivront le rythme du groupe pour la complétion du document sur la thématique « se sentir chez soi » ;
- Avec la définition des nouveaux objectifs, la rencontre de nouveaux acteurs en santé mentale en lien avec les personnes âgées a débuté en vue d'identifier les enjeux et problématiques ;
- Concernant le projet Interreg 6, le CRéSaM a poursuivi sa participation avec les partenaires, un nouveau dossier a été rempli et soumis.

Perspectives 2025

- Le CRéSaM va poursuivre ses rencontres avec les acteurs de la santé mentale en lien avec les personnes âgées dans le but de pouvoir identifier leurs besoins et soutenir leurs actions. Ces rencontres sont également l'occasion d'identifier d'éventuelles pratiques inspirantes afin de pouvoir enrichir l'observatoire des pratiques ;
- Dans le cadre du projet Interreg et suivant l'avis rendu, le CRéSaM continuera sa participation à la rédaction finale du projet et à la mise en place fin de l'année dudit projet via l'engagement d'un-e responsable de projet spécifique ;
- Dans le cadre du projet FSE+, le CRéSaM a marqué son intérêt de suivre le projet et d'être tenu informé des résultats. Une réunion de présentation est attendue en 2025 ;
- Le CRéSaM a participé en 2023 aux groupes de travail sur la réforme des soins aux personnes âgées. Le projet ayant été mis sur pause, le CRéSaM espère une reprise du travail par les instances fédérales et s'y investira le cas échéant.

OO3 : dispenser des formations – sensibilisations à la santé mentale à destination des acteurs de première ligne non spécialisés en santé mentale

Coordination : Marie Lambert

Les actions menées dans le cadre de cet objectif s'intègrent, jusque fin 2025, dans le cadre d'un projet cofinancé par l'Union européenne, pour lequel le financement du CRSM intervient en partie sur le volet « insertion socioprofessionnelle » (voir ci-dessous). Une subvention facultative a également été octroyée par la Wallonie pour le volet « école et santé mentale », pour la période allant de janvier 2024 à décembre 2024.

Les objectifs, public cible, ressources, évaluation et perspectives concernent l'ensemble du projet co-financé. Pour les réalisations, nous reprenons ici ce qui relève uniquement du volet emploi.

Au vu du cofinancement, le projet est également repris dans la liste des projets « §2 » (p. 62).

Objectif général

À travers ce projet, le CRéSaM entend sensibiliser aux questions de santé mentale les professionnel·les des premières lignes non spécialisées des secteurs de l'école et de l'insertion socio-professionnelle, ainsi que former et outiller ces dernier·ères en vue de leur permettre de développer, dans leur cadre de travail et dans le contexte de leurs missions spécifiques, des réponses adaptées aux problématiques de santé mentale rencontrées au sein de leurs publics respectifs.

Objectifs spécifiques

- Identifier les besoins, les priorités et les contraintes des professionnel·les du monde scolaire et de l'insertion socio-professionnelle en matière de prise en compte de la santé mentale de leurs publics dans leurs pratiques professionnelles respectives (phase exploratoire) ;
- Élaborer les contenus et les supports pédagogiques des séances de sensibilisation et de formation « Emploi et Santé Mentale » et « École et Santé Mentale » de manière à répondre aux besoins et aux priorités mises en évidence tout en s'adaptant aux contraintes identifiées pour chaque secteur visé ;
- Dispenser et animer des séances de sensibilisation et de formation auprès des publics cibles, soit sur inscription individuelle au siège du CRéSaM, soit sur site à la demande des équipes ;
- Créer des outils sur la thématique à destination de ces publics et les rendre accessibles en ligne.

Public visé

- Pour le volet « École et Santé Mentale », les professionnel·les de l'École (membres des équipes éducatives : enseignant·es, éducateur·rices, surveillant·es, directeur·rices, conseiller·ères pédagogiques, etc.) et des secteurs connexes qui travaillent au sein des écoles ou en étroite collaboration avec elles pour concourir au bien-être et à la santé des élèves (agent·es des CPMS, des SPSE et des pôles territoriaux) ;
- Pour le volet « Emploi et Santé Mentale », les professionnel·les de l'insertion socio-professionnelle (au sein des CPAS, des CISP, des SIS, etc.).

Ressources

- Région Wallonne : subvention facultative de 10.000 € du 01/12/2024 au 31/12/2024 sur le volet « École et Santé Mentale » ;
- Fédération Wallonie-Bruxelles : subvention facultative de 5000 € sur le volet « École et Santé Mentale » du 01/01/2024 au 31/12/2024 ;
- Institut Interréseaux de Formation Professionnelle Continue (IFPC) : 10.262 € du 01/01/2024 au 31/12/2024 ;
- Cofinancement Union européenne : 65.239,74 € du 01/01/2024 au 31/12/2024.
- Part CRSM : 0,3 ETP responsable de projet

Pour l'ensemble du projet, ce sont 3 responsables de projet formatrices pour un total de 1 ETP (1 x 0,5 ETP + 2 x 0.25 ETP) et une créatrice de contenu multimédias à 0,5 ETP.

Réalisations

- Conception du contenu et des supports pédagogiques des formations/sensibilisations

Le contenu des formations/sensibilisations « *Regard, posture et ressources face à la santé mentale des bénéficiaires/stagiaires* » et les supports pédagogiques associés, toujours adaptés en fonction du public spécifiquement rencontré (agent-es psychomédicosociaux·ales en CISP, formateur·rices en CISP, agent-es d'insertion socioprofessionnelle en CPAS, etc.) s'articulent autour de quatre axes :

- Regard sur la santé mentale et sur le trouble mental ;
- Regard sur le diagnostic ;
- Posture soutenante et tenable ;
- Ressources d'aide et de soins (réseau interne et externe).

Ce contenu est abordé à travers des méthodologies participatives variées qui favorisent le partage d'expériences, et le transfert des apprentissages dans la pratique. Il est formalisé dans un PowerPoint qui sert à la fois de support visuel aux séances et de syllabus transmis aux participant-es. Il est également accompagné d'une bibliographie.

Le contenu autant que les supports pédagogiques et les méthodologies qui le soutiennent font l'objet d'un travail d'adaptation, de mise à jour et d'ajustement en continu (en fonction de la composition des groupes d'inscrit-es, des actualités du secteur, de la littérature produite sur le sujet, des nouvelles ressources disponibles en interne au sein de l'équipe, des attentes exprimées pour les demandes sur site, etc.), et ce afin de faire sens par rapport aux réalités des participant-es et de répondre au mieux à leurs besoins.

- Visibilisation et communication autour de l'offre de formation/sensibilisation :
 - Intégration des modules de deux journées de formation « Regard, posture et ressources face à la santé mentale des bénéficiaires » au catalogue de formations de la Fédération des CPAS ;
 - Intégration des modules de deux journées de formation « Regard, posture et ressources face à la santé mentale des stagiaires » au catalogue de formations de l'Interfédé des CISP ;
- Réunions autour du projet avec des personnes et services ressources :
 - Rencontre avec Psynam autour de l'offre de formations à destination des premières lignes non spécialisées en santé mentale, le 04/07 ;
- 9 journées de formation « Regard, posture et ressources face à la santé mentale des bénéficiaires/stagiaires » sur inscription individuelle au CRéSaM, les 22/03, 15/04, 07/06, 15/11, 25/11, 29/11, 05/12, 06/12, 19/12 ;
- 10 journées de formation sur site à la demande des équipes, les 16/01, 02/02, 13/02, 16/04, 14/05, 27/06, 11/07, 07/11, 19/11, 10/12 ;
- Intervention dans le cadre du colloque des États Généraux de l'Insertion Socioprofessionnelle organisé par la Fédération des CPAS, le 23/09 à Namur (+ réunion préparatoire le 11/04) ;
- Création d'outils accessibles en ligne : en 2024, le CRéSaM a poursuivi la réflexion entamée en 2023 pour la création d'outils accessibles en ligne et a réalisé le travail suivant :

- Réalisation d'une interview d'un psychiatre sur la question du diagnostic en santé mentale (écriture, tournage, montage, sous-titrage et illustration de la vidéo) (outil transversal « École » et « Emploi ») ;
- Réalisation (écriture, tournage, montage, sous-titrage et illustration) de deux capsules-vidéos relatives au premier axe des sensibilisations/formation (« Santé mentale, c'est-à-dire ? : poser les bases d'un langage commun) (outils transversaux « École et Emploi ») : le double continuum de la santé mentale et les déterminants de la santé mentale.

Évaluation

- Dans le cadre du projet FSE+, les indicateurs sont liés aux objectifs fixés : 500 participants aux formations d'ici décembre 2025 :
 - ⇒ Pour 2024, les indicateurs pour le projet global ont été atteints : 23 modules de formation organisés, pour un total de 241 nouvelles et nouveaux participant·es ;
- À l'issue de chaque formation, un questionnaire de satisfaction est complété par chaque participant·e :
 - ⇒ Chaque participant·e a reçu le formulaire d'évaluation ;
- Le taux de satisfaction est de 80% : nous n'avons pas encore synthétisé tous les formulaires d'évaluation faute de temps à y consacrer, pour un projet qui mobilise déjà un travail conséquent, en termes de contenu et en termes de suivi administratif.
Cela étant, les retours informels sont globalement très positifs.

Les participant·es sont issu·es des 5 provinces wallonnes, et pour une petite partie, de la Région bruxelloise (territoires couverts par le cofinancement FSE+).

Perspectives 2025

- Poursuite des formations « École et Santé Mentale » sur site à la demande (dont le calendrier est établi sur la base des demandes déjà reçues en 2024) ;
- Poursuite des formations « Emploi et Santé Mentale » sur site à la demande (dont le calendrier est établi sur la base des demandes déjà reçues en 2024) ;
- Poursuite des modules de deux journées de formation « Équipes éducatives et CPMS au cœur de la santé mentale des ados : des ressources pour comprendre et (ré)agir » au siège du CRéSaM (dont le calendrier est établi pour l'année scolaire 2024-2025 en accord avec l'IFPC) ;
- Poursuite des formations « Regard, ressource et posture face à la santé mentale des bénéficiaires/stagiaires » sur inscription individuelle au CRéSaM (dont le calendrier est établi en accord avec l'Interfédé des CISP et la Fédération des CPAS) ;
- Poursuite de la création des outils multimédias « École » et « Emploi » en vue de leur mise à disposition en ligne.

[En savoir plus](#)

Axe observatoire-recherche

OO4 : soutenir la réflexion sur les pratiques des professionnel·les et des équipes en santé mentale via l'observatoire des pratiques

Coordination : Léa Tilkens

À travers cet objectif, il s'agit de comprendre et rendre compte des pratiques en santé mentale afin (1) d'améliorer les réponses possibles à la souffrance psychique et (2) les mettre à disposition des intervenant·es de terrain dans le cadre de leurs pratiques. L'observatoire propose un lieu de contenus, d'échanges et de formation sur des thématiques définies.

Cet objectif s'opérationnalise via :

- L'observatoire des pratiques (général) ;
- Le focus sur un projet spécifique « Recherche-action : « Les JAVA, des jeunes à la croisée des chemins ».

L'observatoire des pratiques

Public visé

- Les acteurs de santé mentale et leurs partenaires

Ressources

- 0,2 ETP (responsables de projets et conceptrice de contenu multimédia).

Réalisations

- Alimentation de l'observatoire des pratiques à partir des projets développés en interne : pour mener à bien cet observatoire, le CRéSaM se base sur les projets qu'il développe afin de mettre en lumière des pratiques inspirantes rencontrées dans le cadre de ceux-ci
 - Réalisation et mise en ligne de vidéos autour de pratiques participatives en SSM dans le cadre du projet « Participation » (p. 39) ;
 - Rédaction et mise en ligne de recommandations « Pour une prise en compte de la santé mentale des personnes exilées » dans le cadre de la Concertation wallonne « Exil et Santé mentale » ;
 - Réalisation et mise en ligne de vidéos dans le cadre du projet « JAVA » (voir ci-dessous) ;
- Les groupes de travail entre pairs, organisés dans le cadre de l'appui aux SSM, sont des espaces qui permettent des échanges de pratiques potentiellement inspirantes ; ainsi, dans le cadre des fonctions de direction administrative, d'accueil et secrétariat, et de logopédie, de nombreux éléments sont partagés et permettent à chaque participant·e de se questionner sur ses pratiques, de les faire évoluer de manière à ce qu'elles répondent au mieux aux besoins des consultant·es et/ou du service pour ce qui concerne la fonction de direction administrative et la fonction d'accueil ;
- La Semaine de la santé mentale est également une occasion particulièrement féconde en matière d'échange de pratiques ; l'édition 2024 avait pour thématique « santé mentale

et numérique » ; à travers la journée de colloque et les rencontres locales, diverses initiatives ont pu être partagées ;

- Dans le cadre des formations – sensibilisations à la santé mentale (p. 27) de nombreuses initiatives sont également partagées lors des temps d'échanges entre participant-es, et sont également mobilisées par les formateur-trices avec les autres groupes de formation ; par ailleurs, les pratiques inspirantes issues de la littérature scientifique et littérature grise sont également mobilisées dans le cadre de ces formations à destination des acteur-rices de première ligne.

En 2024, l'observatoire des pratiques a fait l'objet d'une réflexion sur le fond et sur la forme en vue de son adaptation à partir de 2025, compte tenu de deux nouveaux enjeux :

- La volonté d'articuler davantage l'observatoire des pratiques avec des objectifs de recherche et d'observatoire de la santé mentale et des chiffres en santé mentale ;
- La construction d'un nouveau site pour le CRéSaM.

Plusieurs réunions internes ont permis d'avancer sur le projet et de définir les nouvelles grandes lignes de l'observatoire des pratiques qui répondent à ces deux enjeux :

- En termes de format : il s'agira d'une revue « web » multimédias (vidéos, podcasts, interviews écrites, articles, etc.) proposant un large éventail de contenus : revues de la littérature scientifique, entretiens avec des professionnel-les, points de vue d'expert-es/spécialistes, reportage autour de pratiques sur le terrain, témoignages d'utilisateur-es, etc.) ;
- Périodicité biannuelle ;
- Contenu : un type de pratique par numéro.

Évaluation

- *Chaque année, au minimum 8 pratiques inspirantes font l'objet d'une diffusion via les canaux de communication du CRéSaM*
 - ⇒ L'objectif est atteint (4 vidéos réalisées dans le cadre du projet participation et 5 vidéos pour le projet JAVA, auxquelles il faut rajouter toutes les initiatives partagées lors de la semaine de la santé mentale et les différents groupes de travail) ;
- *Augmentation de la consultation de la page observatoire du site :*
 - ⇒ Le nombre de vues et le nombre d'utilisateurs a augmenté de 12 % par rapport à l'année 2023.

Concernant l'évaluation qualitative, les éléments sont repris dans les points relatifs aux deux projets phares qui s'intègrent en partie dans l'observatoire des pratiques, à savoir, le projet participation et le projet JAVA.

Perspectives 2025

- Création de la nouvelle page de l'observatoire des pratiques et de la revue en ligne sur le nouveau site internet du CRéSaM ;
- Parution du premier numéro de la revue en ligne entre juin et septembre autour des pratiques participatives.

[En savoir plus](#)

Recherche-action : « Les JAVA, des jeunes à la croisée des chemins »

Coordination : Léa Tilkens

Objectif général

Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des « JAVA » (Jeunes Adultes et Vieux-vieilles Adolescent-es : 16-23 ans) en « situation complexe » (dont les problématiques se situent à la croisée de différents secteurs – santé mentale, aide à la jeunesse, handicap) au moment de la transition entre l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier dans les services pour jeunes et les perspectives qui s'offrent à eux à l'âge adulte.

Objectifs spécifiques

- Volet 1 - État des lieux : identifier et synthétiser les enjeux et les pistes de travail sur la problématique de la transition vers l'âge adulte pour les jeunes en situation dite « complexe » (à la croisée des secteurs) ;
- Volet 2 - Sensibilisation : sensibiliser à la problématique et communiquer sur le projet ;
- Volet 3 - Recherche-action : à travers l'accompagnement de cinq initiatives lauréates d'un appel à projets : accompagner, soutenir et analyser pendant 2 ans 5 projets intersectoriels autour de la transition vers l'âge adulte pour les jeunes en situation complexe (jeunesse-adulte – aide à la jeunesse, santé mentale et handicap), lauréats d'un appel à projets lancé à destination des services/institutions/prestataires des différents secteurs concernés ;
- Volet 4 - Visibilisation et diffusion des pratiques inspirantes : visibiliser les pratiques inspirantes en matière d'accompagnement vers l'âge adulte des jeunes en situation « complexe » et favoriser la diffusion et la réplique de ces pratiques inspirantes, à travers la production d'outils, et ce en vue de jouer un rôle de levier tant pour les professionnel·les de tous les secteurs concernés que pour les jeunes eux-mêmes, sans oublier les orientations politiques à soutenir.

Le projet s'intègre dans les objectifs de l'observatoire des pratiques, c'est à ce titre que nous le décrivons ici.

Public visé

Le public cible est composé des professionnel·les des différents secteurs qui interviennent dans l'accompagnement des jeunes de 16 à 23 ans en situation « complexe » (dont les problématiques se situent à la croisée des secteurs de l'aide à la jeunesse, de la santé mentale et du handicap) : protection de l'enfance, aide à la Jeunesse, aide sociale, santé, santé mentale enfants et adultes, pédopsychiatrie, psychiatrie adulte, handicap enfants et adultes, insertion socio-professionnelle, logement, etc.

Ressources (pour toute la durée du projet 2021-2024) :

Durant la durée du projet (2021-2024), le CRéSaM a bénéficié du soutien de :

- La Coopérative Cera ;
- La Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- La Chaire de Psychiatrie de Transition de l'ULB ;
- La Fondation Roi Baudouin ;
- Le Délégué Général aux Droits de l'Enfant.

Ressources CRSM : 0,3 ETP responsable de projets et conceptrice de contenu multimédia.

Réalisation

- Accompagnement des projets lauréats de la recherche-action :
 - Rédaction et envoi aux responsables des cinq projets JAVA du rapport de l'intervision inter-équipes qui s'est tenue en décembre 2023 ;
 - Seconde salve de visites sur site et tournage des interviews des équipes JAVA en vue de la réalisation des vidéos de présentation des différents projets ainsi que des vidéos didactiques (outils) résultant de la recherche-action ;
 - Appui aux projets en fonction des besoins exprimés par les équipes :
 - Création d'un logo et d'un folder de présentation pour le Dispositif 17-25 sur la division de Verviers.
- Organisation d'un évènement de clôture (14 mai 2024) :
 - Réunions en interne ;
 - Location d'une salle et collaboration avec l'équipe technique du lieu ;
 - Préparation (réunions et répétitions) d'un spectacle intitulé « Incas(s)ables » avec Fabien Robert (La Compagnie Maritime) ;
 - Mise en place d'une exposition des œuvres réalisées par les jeunes investi-es dans les différents projets JAVA (coordination des productions, développement et impression des œuvres, conception logistique et montage de l'exposition) ;
 - Organisation d'une conférence en plénière ;
 - Communication autour de l'évènement (création de visuels et de contenus multimédias, mailing, diffusion sur les réseaux sociaux, etc.) ;
 - Animation de l'évènement de clôture ;
 - Diffusion d'un « aftermovie » de l'évènement.
- Rayonnement du projet au sein du réseau :
 - Réunion autour de l'expérience acquise dans le cadre du projet avec la responsable de l'initiative Tooline à Mons pour Médecins du Monde, le 03/06 ;
 - Entretien en visioconférence avec une journaliste en vue d'un article autour du projet dans le magazine de la Coopérative Cera, le CeraScoop, le 03/07 ;
 - Réunion autour de l'expérience acquise dans le cadre du projet avec la référente intersectorialité de l'Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse, le 13/09 ;
 - Intervention autour de l'expérience acquise dans le cadre du projet dans un colloque au sujet des jeunes en situation complexe organisé par l'IHP L'Appart de Mons, le 03/12.
- Mise en place d'ateliers de transmission de l'expérience acquise :
 - Atelier de transmission de l'expérience acquise lors de l'évènement autour des Innovations technologiques et sociales en santé mentale par le CNP Saint Martin, le 31/05 ;
 - Atelier de transmission de l'expérience acquise lors de l'évènement autour de l'accroche des jeunes de 16 à 25 ans organisé par l'Instance Bassin Enseignement Formation du Brabant-Wallon (IBEFE-BW), le 03/10 (+ réunion préparatoire le 27/08) ;
 - Atelier de transmission de l'expérience acquise lors de l'évènement autour de l'autonomie des jeunes organisé par l'asbl Impulsion (organisme officiel de formation

continue des professionnel·les de l'aide à la jeunesse), le 15/04/25 (+ réunion préparatoire les 05/07/2024 et 13/12/2024).

- Productions d'outils résultant de la recherche-action sous la forme de vidéos de présentation des projets JAVA (1 vidéo par projet de +/- 6 minutes) et de vidéos didactiques (3 vidéos « outils » de +/- 40 minutes) :
 - Réalisation des vidéos de présentation des cinq projets ;
 - Écriture des interviews des équipes JAVA en vue des vidéos didactiques (outils) ;
 - Interview et tournage des équipes JAVA sur site ;
 - Écriture, tournage et, montage des vidéos didactiques (outils).

Perspectives 2025

Les outils seront diffusés largement début 2025.

Par ailleurs, nous poursuivons la veille sur le sujet et resterons disponibles par rapport aux sollicitations sur la thématique, qui reste particulièrement d'actualité dans les différents secteurs.

En savoir plus

OO5 : fournir au secteur de la santé mentale des synthèses des données scientifiques récentes susceptibles d'aider à la prise de décision et d'inspirer les pratiques

Coordination : Maxime Résibois

L'objectif est décliné en 2 volets :

- D'une part, la réalisation d'une synthèse des sources de données existantes relatives à la santé mentale de la population wallonne ;
- D'autre part, la production de connaissances scientifiques portant sur une thématique de santé mentale définie.

Objectifs spécifiques

- Réaliser une synthèse des sources de données existantes relatives à la santé mentale de la population wallonne ;
- Récolter des données concernant l'accessibilité aux consultations psychiatriques.

Public visé

- Autorités compétentes en santé mentale (Administration et Cabinet) ;
- Acteurs de santé mentale et des secteurs connexes ;
- Toute personne intéressée par les questions traitées.

Ressources

- 0,3 ETP responsable de projets

Réalisations

Synthèse des sources de données existantes relatives à la santé mentale de la population wallonne

- Prise de contact avec des acteurs externes traitant de ces questions :
 - Réunion portant sur les données socio-épidémiologiques de la population adulte en SSM de 2021 et 2022 à l'AVIQ le 20/02 ;
 - Intégration du comité de pilotage du projet « BELHEALTH » de Sciensano :
 - 22/04 : Réunion du comité de pilotage ;
 - 28/11 : Matinée de présentation de résultats *“Trends in Belgian mental health and well-being in the aftermath of the COVID-19 pandemic”* ;
 - Intégration du groupe permanent « Santé mentale / Geestelijke gezondheid » du Conseil Supérieur de la Santé :
 - 23/05 : Journée 175 ans CSS ;
- Étapes réalisées en collaboration avec les collègues via diverses réunions en interne :
 - Réflexions concernant l'approche à aborder pour traiter des données concernant la santé mentale de la population wallonne sur base de discussions antérieures avec toute l'équipe du CRéSaM ainsi que d'échanges avec son OA ;
 - Choix d'investiguer en premier lieu les données existantes ;
 - Familiarisation avec des sources de données existantes, le type de données collectées, l'accessibilité à ces données, la régularité avec laquelle elles sont collectées, analysées ou rapportées... ;
 - Réalisation d'un premier inventaire des données existantes ;
 - Opérationnalisation d'une thématique plus précise :
 - Synthèse reprenant les organismes publics qui récoltent, analysent ou rapportent des données chiffrées concernant l'évolution de la santé mentale de la population wallonne adulte ;
 - Élaboration de la synthèse :
 - Création d'un canevas ;
 - Réalisation d'un premier brouillon, proposé aux collègues pour commentaires ;
 - Intégration des commentaires et rédaction de la synthèse finale, proposée aux collègues pour commentaires.

Production de connaissances scientifiques portant sur des thématiques de santé

Dans le contexte évoqué en introduction de ce rapport d'activités, relatif au changement de cadre décretaal et d'arrivée tardive du financement CRSM, a été initié un projet concernant l'accessibilité aux soins. Nous avons le souhait de nous appuyer sur des possibilités de sous-traitance pour entamer ce travail, perspective finalement abandonnée.

Ce travail s'inscrit également dans la volonté de faire évoluer l'axe recherche – observatoire, en le complétant par un observatoire des chiffres, et un observatoire du secteur de la santé mentale.

Après concertation avec l'équipe et l'OA du CRéSaM, nous avons retenu la thématique suivante : l'accessibilité aux consultations psychiatriques.

L'organisation des soins de santé mentale en Belgique est complexe, notamment en raison de la répartition des responsabilités entre les Communautés, les Régions et l'État fédéral. Cette structure entraîne des difficultés lorsqu'il s'agit d'analyser l'accessibilité aux services et

institutions du secteur de la santé mentale, principalement en raison de la diversité des sources de données disponibles. Toutefois, des indicateurs montrent que l'accessibilité reste un défi. Ainsi, en 2021, le nombre de psychiatres en activité pour 10 000 habitants était de 1,74, et celui des psychologues cliniciens agréés s'élevait à 12,5 (dont 2,5 enregistrés auprès de l'INAMI). Ces chiffres sont à peine supérieurs à ceux d'il y a dix ans pour les psychiatres. Parallèlement, le baromètre « Consommation des soins de santé mentale 2022 » de Solidaris révèle une forte hausse des consultations psychiatriques au cours de la dernière décennie, notamment chez les jeunes (par exemple, une augmentation de 226,6 % des consultations chez les pédopsychiatres). Ce constat met clairement en évidence une augmentation de la demande sans que le nombre de psychiatres n'ait suivi cette tendance. En 2019, un rapport du KCE a d'ailleurs souligné la pénurie importante de psychiatres dans les services de santé mentale (SSM), impactant ainsi négativement les soins spécialisés de longue durée pour les personnes stabilisées après un problème de santé mentale grave.

C'est dans ce contexte complexe que nous avons jugé pertinent de traiter la question de l'accessibilité aux services de soins en santé mentale, et plus particulièrement celle des consultations psychiatriques. L'objectif est de mieux appréhender la complexité entourant l'accès aux psychiatres.

Afin d'identifier les aspects clés à prendre en compte pour aborder ce sujet :

- Divers rapports et recherches ont été consultés ;
- Des contacts ont été pris avec 3 (pédo)psychiatres faisant partie du Conseil Scientifique du CRéSaM et un psychiatre faisant partie de l'OA du CRéSaM ;
- Des échanges ont également eu lieu avec divers partenaires (notamment l'inter PFCSM).

Cette phase exploratoire a permis de mettre en lumière quelques aspects qu'il serait intéressant d'investiguer, et d'envisager les méthodologies qui seraient les plus pertinentes :

- Une première approche pourrait consister à mener des entretiens avec un échantillon de (pédo)psychiatres afin de recueillir leur témoignage sur plusieurs points :
 - L'organisation du travail ;
 - La gestion des demandes (réorientation, liste d'attente, etc.) ;
 - La nature des consultations (psychothérapie, expertise, diagnostic, ...) ;
 - Le type de problématiques prises en charge ;
 - Le cadre de consultation (SSM, privé, hôpital, etc.) ;
 - ...

Une recherche de cette nature permettrait d'avoir une vue plus claire des pratiques des psychiatres, et surtout des facteurs influençant celles-ci.

- Complémentaire à cette approche, un sondage auprès de la population générale a été envisagé. L'objectif serait de récolter des informations concernant les questions suivantes : vers qui les personnes se tournent-elles lors de difficultés de santé mentale ? Qui consomme quel type de soins ? Quelles démarches sont entreprises par les personnes ? Quels sont les freins dans cette démarche ? Quelles sont les attentes de la population en matière d'accessibilité aux soins ?
- Au niveau méthodologique, une réflexion a été menée afin d'envisager les différentes modalités possibles de récolte d'informations (faire récolter par des organismes réalisant des enquêtes à large échelle – plusieurs instituts de sondage ont été contactés - ou

récolter nous-mêmes l'information), et les implications de ces modalités (visibilisation du CRéSaM, responsabilité du CRéSaM sur la qualité de la prise d'informations, ...). Les questions éthiques liées à la récolte de données ont également été abordées.

Contribution à la collecte et à la diffusion de données socio-épidémiologiques

À ce jour nous n'avons pas accès aux données des services subsidiés pas la Région wallonne.

Nous avons cependant participé le 20/02 à une réunion de présentation des données socio-épidémiologiques de la population adulte en SSM par l'AVIQ. Nous avons eu la possibilité à cette occasion de faire part de nos commentaires et remarques, en particulier concernant l'interprétation possible des résultats présentés.

Suite à cette réunion, des informations complémentaires nous ont été transmises par l'AVIQ concernant les chiffres relatifs à la prise en charge des personnes de plus de 65 ans dans les SSM généralistes.

Nous avons également pris connaissance du rapport de la cour des comptes concernant l'offre en santé mentale en Wallonie, avec une attention particulière aux éléments pointés dans le rapport relativement aux données des services.

Évaluation

Synthèse des sources de données

Ce projet ayant été initié dans le courant de l'année 2024, le travail réalisé jusqu'à présent a essentiellement été préparatoire et exploratoire. Une publication est en phase de finalisation et sera diffusée début 2025.

Récolte de données relatives à l'accessibilité aux consultations psychiatriques

Ce projet étant encore au stade de lancement, il n'a pas fait l'objet d'évaluation.

Contribution à la collecte et à la diffusion de données socio-épidémiologiques

La réalisation de cet objectif est tributaire de la mise à disposition des données pour le Centre de référence en santé mentale. Nous n'avons pas (encore) accès à ces données, mais nous avons répondu présent à la réunion de présentation des données des SSM.

Perspectives 2025

Synthèse des sources de données

- Finalisation de la synthèse reprenant les organismes publics qui récoltent, analysent ou rapportent des données chiffrées concernant l'évolution de la santé mentale de la population wallonne adulte :
 - Intégration des commentaires ;
 - Mise en page ;
 - Publication et communication au sujet de la synthèse.

Récolte de données relatives à l'accessibilité aux consultations psychiatriques

- Poursuite de la phase exploratoire ;

- Opérationnalisation de questions de recherche plus précises, notamment sur certaines portes d'entrée des trajectoires de soin ;
- Élaboration d'une méthodologie permettant de répondre à une ou plusieurs de ces questions de recherche ;
- Analyse des informations récoltées ;
- Rédaction et publication d'une production sur la thématique ;
- Communication au sujet de la production réalisée.

Contribution à la collecte et à la diffusion de données socio-épidémiologiques

Le CRéSaM reste à disposition des autorités compétentes afin de contribuer à la collecte et la diffusion des données socio-épidémiologiques.

OO6 : soutenir le développement de pratiques participatives avec les usager·ères enfants, adolescent·es et adultes en SSM

Coordination : Alexis Vanderlinden

Objectifs spécifiques

- Réaliser une recherche-action sur les pratiques participatives en SSM ;
- Elaborer et transmettre des boîtes à outils à destination des professionnel·les et usager·ères.

Public visé

- Professionnel·les et usager·ères (enfants, adolescent·es et adultes) de SSM ;
- Certains usager·ères et professionnel·les de SSM sont plus spécifiquement impliqués en tant que partenaires au sein des comités d'avis ou au sein des projets implémentés ;
- La recherche-action vise in fine à toucher aussi plus largement le secteur de la santé mentale.

Ressources

- Responsable de projets 0,3 ETP ;
- Expert académique (Baptiste Godrie) ;
- Accréditation Canada (financement de 7.500€ pour l'organisation de la journée d'étude du 22/11) ;
- Littérature belge et internationale ;
- Logiciel d'analyse de données ;
- Usager·ères et professionnel·les de SSM au sein du comité d'avis ;
- Jeunes et professionnel·les de SSM au sein du groupe d'avis ;
- Psytoyens ;
- Coachs participation enfants adolescent·es du SPW.

Réalisations

Afin d'atteindre les objectifs du projet, les actions suivantes ont été menées :

- Accompagnement des initiatives participatives mises en place par les projets lauréats :

- 50 ans de travail ambulatoire en santé mentale : une voi.e.x multiple (SSM de Wavre) ;
 - Comité d'usagers (SSM de Couvin) ;
 - La parole est au groupe (SSM de Florennes) ;
 - Création d'un comité d'usagers inter-SSM carolos (7 SSM de la région de Charleroi) ;
- Réalisation de 4 vidéos au sujet des 4 projets participatifs menés en SSM :
 - Prise de contact préalable avec les services concernés ;
 - Réunion de préparation en vue du tournage ;
 - Tournage dans les services concernés ;
 - Travail de post-production ;
 - Sous-titrages ;
 - Diffusion des vidéos via les canaux de communication du CRéSaM et lors de la journée d'étude du 22/11 ;
 - Intervision avec 10 SSM engagés dans les 4 projets (21/06) ;
 - Comité d'avis « adultes » (15/01) ;
 - Organisation d'une journée d'étude et d'échange concernant la participation des usager-ères en santé mentale (22/11) :
 - Construction du programme ;
 - Démarches pour l'organisation de l'événement (réservation de salle, catering, animation, ...)
 - Réalisation du save the date ;
 - Mise en page et diffusion du programme ;
 - Présentation de la recherche-action et animation lors de la journée de colloque ;
 - Réalisation et diffusion d'une vidéo « aftermovie » de l'événement ;
 - Participation au colloque « Au-delà des beaux discours » concernant la pair-aidance, organisé par le SMES (03/10) ;
 - Contacts formels :
 - Province de Namur concernant la pair-aidance (19/01, 04/11) ;
 - Coachs participation des réseaux enfants et adolescents du SPF (14/10).

Évaluation

Les 4 projets, auxquels 10 SSM prennent part, sont mis en place et bénéficient de l'accompagnement du CRéSaM. Comme en 2023, l'accompagnement convient aux services qui sont très preneurs des moments d'échanges, d'évaluation et d'intervision, que ce soit avec les porteurs du projet ou avec l'équipe au complet du SSM. Cet appui a permis aux 10 SSM investis, non seulement une réflexion intensive sur les enjeux de la participation au sein des services, mais aussi le dépassement des freins et le développement des compétences pour la concrétisation des initiatives participatives.

Quatre vidéos mettant en avant les 4 initiatives menées ont été réalisées. Ces vidéos sont des outils pertinents pour mettre en avant à la fois l'intérêt des dynamiques participatives au sein des services dédiés à la santé mentale et le processus à parcourir par les équipes pour y parvenir.

Les vidéos ont été présentées lors de l'événement organisé en novembre et ont été diffusées via les divers canaux de communication du CRéSaM.

La journée d'étude et d'échanges organisée avec le soutien d'Accréditation Canada a rassemblé 170 personnes, dont environ un tiers d'utilisateur·ères, et des intervenant·es et participant·es venu·es de l'étranger (Canada, France, Grand-Duché de Luxembourg). La satisfaction des participant·es s'est exprimée non seulement via la conclusion participative où plusieurs personnes ont eu l'occasion de prendre la parole, mais aussi via les formulaires d'évaluation (sur les 41 formulaires rendus, 88% des participant·es ont exprimé le fait que la journée a bien répondu à leurs attentes).

Le comité d'avis avec les adultes reste constant et tous·tes les participant·es restent présent·es et impliqué·es. Une seule réunion a été organisée en 2024 mais plusieurs participant·es étaient présent·es à la journée du 22/11.

Le groupe d'avis adolescent·es a connu beaucoup de turn over et il est devenu trop compliqué pour les adolescent·es de cerner le fils conducteur et de se sentir investi·es dans la durée autour du projet de recherche-action. D'un commun accord avec les thérapeutes, il a été décidé de ne pas mobiliser ce groupe en 2024.

En termes de livrable, les vidéos constituent déjà un support utile pour tout·e acteur·rice intéressé·e par la mise en place de dynamique participative. Le projet se clôturera en 2025 avec la finalisation de fiches-outils et la sortie du premier numéro de l'observatoire des pratiques nouvelle mouture (p. 31).

Le CRéSaM n'a pas (encore) été sollicité par des SSM désireux de mettre en place des initiatives de participation mais la diffusion des contenus du projet en 2025 sera l'occasion d'attirer l'attention de ceux-ci sur la disponibilité du CRéSaM pour les appuyer dans la mise en place de dynamiques participatives.

Perspectives 2025

- Communication spécifique à l'attention des SSM en vue de s'assurer qu'ils aient accès aux vidéos et aux contenus ;
- Réalisation de fiches afin de répondre aux questions que se posent les professionnel·les qui souhaitent se lancer dans la création d'initiatives participatives au sein des services dédiés à la santé mentale ;
- Réalisation d'un premier observatoire des pratiques sur la thématique de la participation ;
- Appui aux services via la création d'un groupe de travail ou autre dispositif pertinent ;
- Clôture du comité d'avis via une dernière rencontre.

En savoir plus

Axe information - communication

OO7 : offrir une information de qualité (pertinente, exacte, récente et la plus complète possible) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur

Coordination : Audrey Crucifix, Delphine Doucet, Florence Robbiano

Objectif général

Informer les acteur·rices du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes, les partenaires, les membres et secondairement le tout public sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques en santé mentale ainsi que sur l'actualité dans le secteur.

Objectifs spécifiques

- Récueillir les informations en santé mentale pertinentes et utiles ;
- Diffuser ces informations ainsi que les actualités du CRéSaM via les réseaux sociaux, le Courrier du CRéSaM ainsi que les sites www.cresam.be et www.semaine-sante-mentale.be.

Suivant les critères mentionnés dans le plan d'action, les informations diffusées doivent être pertinentes, exactes, complètes et récentes.

Ressources

- 1 ETP responsables de projets

Réseaux sociaux (Audrey Crucifix, Delphine Doucet, Florence Robbiano)

Réalisations

- Envoi de 2 à 3 informations par semaine (en moyenne) sur la page Facebook issues de la récolte des actualités des projets de l'équipe CRéSaM, d'une recherche proactive dans l'actualité du secteur, des demandes de diffusion d'information de nos partenaires ainsi que de la recherche de nouvelles parutions pour le « Rendez-vous littéraire » ;
- Traitement de l'information : rédaction de textes, recherche de liens pertinents et d'images, et envois ;
- Envoi d'informations sur la page LinkedIn quand il s'agit d'informations sur nos projets spécifiques. En moyenne, une à deux informations par semaine ;
- Le compte [Youtube](https://www.youtube.com/) a été alimenté par de nombreuses productions vidéo qui démontrent la dynamique et la vitalité du secteur de la santé mentale :
 - Pour la Semaine de la santé mentale :
 - Un teaser sur la thématique de l'édition 2024 (janvier) ;
 - Un teaser sur l'appel à participation (février) ;
 - 2 interviews des participants "Des organisateurs racontent" ;
 - Deux teasers généraux de l'évènement (septembre) ;
 - Un teaser de la journée d'étude (septembre) ;
 - L'aftermovie (novembre) ;
 - Pour la recherche action JAVA menée par le CRéSaM :

- Projet Lauréat JAVA : Dispositif 17-25 à Verviers ;
- Projet Lauréat JAVA : Apprentis Majeurs à Huy ;
- Projet Lauréat JAVA : Projet LE KAP à Bruxelles ;
- Projet Lauréat JAVA : PENSER JEUNES à Mons ;
- Projet Lauréat JAVA : L'outil TRAJECTOIRES par la Pommeraie à Faulx-les-tombes ;
- Un aftermovie de la clôture de la recherche action ;
- Pour la recherche action autour de la participation des usager·ères :
 - Comité d'usager·ères Inter SSM Carolos ;
 - Comité d'usager·ères de Couvin ;
 - Colloque du SSM de Wavre ;
 - Groupe thérapeutique de Florennes ;
 - Un aftermovie de la journée d'étude et d'échanges ;

Les vidéos produites constituent une mémoire visuelle des actions que nous avons menées avec nos partenaires. Elles témoignent des évolutions dans les pratiques et les réflexions autour de la santé mentale, tout en inspirant de futurs projets.

La réalisation et la diffusion de productions vidéo ont permis au CRéSaM d'atteindre plusieurs objectifs stratégiques et opérationnels en 2024 :

- Accessibilité accrue des contenus : les vidéos permettent de toucher un large public, notamment grâce à leur diffusion en ligne. Elles rendent les informations sur la santé mentale plus accessibles, tant pour les professionnel·les que pour le grand public ;
- Valorisation des projets et des initiatives : les vidéos comme les aftermovies ou les teasers mettent en lumière les initiatives locales et les actions menées par les participant·es, tout en valorisant leur engagement. Cela renforce la reconnaissance des acteur·rices de terrain ;
- Sensibilisation et mobilisation : les teasers permettent de sensibiliser le public à des thématiques spécifiques, comme celles de la Semaine de la santé mentale, et de mobiliser davantage de participant·es et partenaires pour les éditions futures ;
- Transmission de savoirs et de compétences : les vidéos didactiques et les boîtes à outils offrent une nouvelle manière d'assurer la formation continue des professionnel·les. Elles permettent de transmettre des concepts complexes de manière visuelle et pédagogique, tout en facilitant l'apprentissage autonome.

En 2024, le CRéSaM s'est également lancé dans la formation continue en ligne avec la création de boîtes à outils à destination des professionnel·les. Grâce aux vidéos de formation en ligne, le CRéSaM s'assure que les connaissances et bonnes pratiques restent disponibles sur le long terme, même après la fin des formations en présentiel.

Pour la recherche-action JAVA :

- Chapitre 1 : *Situations complexes et transition (1) : "autonomie", c'est-à-dire ?*
- Chapitre 2 : *Situations complexes et transition (2) : permanence d'un lien de confiance ;*
- Chapitre 3 : *Situations complexes et transition (3) : cohérence des orientations et continuité des interventions.*

Evaluation

Entre 3 et 5 nouvelles informations sont diffusées chaque semaine via les réseaux sociaux => indicateur atteint.

Le nombre d'abonnés sur Facebook et sur LinkedIn, ainsi que le nombre de vues sur YouTube, ne cessent de croître d'année en année :

- Plus de 2600 abonné·es sur la page Facebook en décembre 2024 (2200 en janvier 2024). Facebook reste une vitrine importante pour les travaux et les actualités du CRéSaM et du secteur de la santé mentale en général. Régulièrement, les acteur·rices de santé mentale continuent de nous demander de diffuser leurs informations sur la page Facebook. Voici quelques exemples du nombre de vues pour nos publications :
 - « Retour en images sur la journée d'étude organisée ce 22 novembre à Namur » (26 novembre) : 1314 vues ;
 - « Nos enfants face aux écrans » (17 décembre) : 5590 vues ;
 - « Le CRéSaM a le plaisir de vous inviter à une journée consacrée aux Lieux de liens » (19 décembre) : 1242 vues ;
- 1700 abonnés à LinkedIn en décembre 2024 (1060 abonné·es en janvier 2024). Voici quelques exemples du nombre de vues pour nos publications :
 - « Formation/sensibilisations à la santé mentale à destination des professionnel·les non spécialisé·es en santé mentale » (avril 2024) : 1904 vues ;
 - « La Prochaine édition de la Semaine de la Santé Mentale se déroulera du 7 au 13 octobre 2024 ! » (septembre 2024) : 3289 vues ;
 - « Le vendredi 22 novembre, rendez-vous à Namur pour notre journée d'étude et d'échanges sur la participation des usagers » (novembre 2024) : 2244 vues ;
- Pour la chaîne YouTube, le nombre de vues a augmenté de plus de 50 % en un an. Vingt-deux vidéos ont été publiées en 2024.

Le Courrier du CRéSaM (Delphine Doucet, en concertation avec la direction)

Réalisations

- Récolte de l'actualité en santé mentale via Internet, les publications du secteur, la documentation sur place, les informations envoyées spontanément par le secteur, les études et ressources de l'équipe ;
- Construction de la structure du Courrier, rédaction des textes, recherche de liens pertinents et d'images, mise en page des textes dans Mailchimp ;
- Envoi du Courrier la 3^{ème} semaine du mois ;
- Tenue à jour de la liste des abonné·es.

Evaluation

- Les 11 Courriers du CRéSaM annuels (un courrier par mois et un numéro juillet/août) ont été produits et diffusés aux dates prévues ;
- Le nombre d'abonné·es est en constante augmentation : en décembre 2021, on comptait 1274 contacts ; 1507 en décembre 2023 ; 1605 en décembre 2024 ;
- Les professionnel·les du secteur font régulièrement appel au CRéSaM pour diffuser leurs actualités via le Courrier ;
- Des retours positifs arrivent régulièrement.

Perspectives 2025

L'alimentation et la diffusion du Courrier du CRéSaM se poursuivront dans la continuité. Le support sera retravaillé en début 2025, en parallèle avec la réalisation du nouveau site et du nouveau logo.

Site Internet : www.cresam.be (Delphine Doucet, en concertation avec la direction) et www.semainesante-mentale.be (Delphine Doucet, en concertation avec la responsable de projets et la direction)

Réalisations

- Site CRéSaM :
 - Collecte des informations sur l'actualité en santé mentale via Internet, les publications du secteur, la documentation sur place, les informations envoyées spontanément par le secteur, les études et ressources de l'équipe ;
 - Gestion des demandes de diffusion d'informations provenant du secteur ;
 - Traitement, rédaction des textes et recherche des liens pertinents et d'images ;
 - Mise en page des textes via le logiciel de gestion du site ;
 - Mise à jour régulière des informations (avec l'aide des responsables de projets pour leurs projets).

Par ailleurs, le site CRéSaM, en ligne depuis 2017, a fait son temps et ne répond plus tout à fait aux besoins actuels liés à l'évolution des projets depuis ces dernières années. La décision a été prise de refaire un nouveau site et, en parallèle, de revoir toute l'identité visuelle de l'asbl (voir page...). Plusieurs demandes de devis ont été envoyées en juin 2024. Un opérateur a été choisi pour la réalisation de ce travail. Depuis, le travail de conception du nouveau site est en cours :

- Nombreuses réunions en interne afin de définir les grandes lignes du nouveau site, en termes de contenu et de forme, en s'appuyant sur l'expérience utilisateur ;
- Plusieurs rencontres avec l'opérateur afin de préciser nos besoins et attentes pour le nouveau site.

Le nouveau site devrait être opérationnel d'ici l'été 2025.

- Site SSAM :
 - Mise en ligne (construction des pages, recherche d'images, ...) du contenu fourni par la coordinatrice de la Semaine de la santé mentale et inscription des rencontres locales via le système d'inscription en ligne.

Evaluation

- Site CRéSaM :
 - 23.000 personnes ont visité le site en 2024 (18.000 en 2023) => augmentation de la fréquentation du site ;
 - Chaque nouvelle information ou actualité a été mise en ligne dans un bref délai ;
 - Mise à jour régulière des rubriques au rythme des activités du CRéSaM ;
 - Les institutions du secteur communiquent régulièrement et spontanément des demandes de diffusion de leurs actualités (en moyenne 5 demandes spontanées par semaine) ;
 - Retours positifs du public qui visite le site.

- Site SSAM :
 - 3500 personnes ont visité le site en 2024, 3100 en 2023 ;
 - Les contenus concernant l'édition 2024 de la Semaine a été mis en ligne.

Perspectives 2025

Comme indiqué plus haut, un nouveau site CRéSaM est en préparation. Il devrait être en ligne avant l'été 2025, ainsi que toute la nouvelle identité de l'asbl.

Appui documentaire (Delphine Doucet)

Réalisations

Le CRéSaM poursuit la récolte régulière de toute information en santé mentale, pertinente et utile, sa mise à disposition ainsi que sa diffusion via ses canaux de communication (Courrier du CRéSaM, sites internet, réseaux sociaux). Il assure également un appui documentaire des demandes extérieures et de l'équipe, au moyen des ressources disponibles sur Internet, des informations envoyées spontanément par le secteur, des publications du secteur, des catalogues des bibliothèques et centres de documentation, des études et ressources de l'équipe, etc. Il se concrétise de la manière suivante :

- Accueil des demandes d'information/documentation, analyse et réponse/réorientation ;
- Gestion de la documentation qui arrive à l'asbl et de la commande de livres ou de numéros de revues ;
- Recherche de nouvelles publications et diffusion à l'interne et dans le rendez-vous littéraire du vendredi, sur la page Facebook du CRéSaM ;
- Alimentation en publications scientifiques de la base de données Zotero et ouverture de l'accès à toute l'équipe ;
- Alimentation de la base de données de l'asbl Psmages en nouveautés audiovisuelles.

Evaluation

Les informations récoltées ont été diffusées auprès de l'équipe et du public de l'asbl. Les bases de données ont été alimentées.

Perspectives 2025

Le travail va se poursuivre dans la continuité.

Promotion du CRéSaM (Audrey Crucifix, Florence Robbiano)

Réalisations

Les travaux et productions du CRéSaM sont également diffusés via les différents canaux de communication. Il s'agit dès lors d'en donner une bonne visibilité et d'en soigner la présentation à travers une attention portée au graphisme et à travers la réalisation de capsules vidéo et de photos professionnelles. Pour ce faire, il s'agit de :

- Réaliser des reportages photos de nos événements. Les images sont ensuite retravaillées via le logiciel professionnel « PhotoShop » ;
- Réaliser un travail graphique à partir de différents logiciels : « Piktochart », « Canva » et « InDesign » ;

- Réaliser des reportages vidéo à l'aide du Sony FX30, du Zihune Crane 2 et du DJI Mini Pro 3. La post-prod est gérée dans le logiciel Final Cut Pro ;
- Diffuser au secteur.

Quelques exemples de réalisations :

- Appel à participation et communiqué de presse pour la Semaine de la santé mentale ;
- Reportage photos de divers événements de la Semaine de la Santé Mentale et des journées d'étude organisées par le CRéSaM, à savoir la journée « JAVA » organisée en mai 2024 et la journée « Participation » organisée en novembre 2024 ;
- Mises en page diverses : l'invitation aux journées « JAVA » et « Participation », la brochure « Trouver de l'aide » dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, le Powerpoint projeté lors du colloque du 10 octobre « Santé mentale & travail », etc.

Perspectives 2025

Nous prévoyons de poursuivre la diffusion de nos contenus via divers canaux de communication tout en accordant une attention particulière à la présentation visuelle. Pour ce faire, nous avons l'intention de continuer les pratiques telles que la réalisation de capsules vidéo, de photos professionnelles mais aussi de podcasts.

Nouvelle identité visuelle (Audrey Crucifix, Delphine Doucet)

Réalisations

Afin d'impulser une nouvelle dynamique, le CRéSaM a décidé de se doter d'une nouvelle identité graphique, plus moderne et plus en accord avec l'évolution de ses projets et actions. Suite à l'analyse de trois demandes de devis en avril 2024, l'asbl a retenu un opérateur pour la conception de son nouveau logo. Une proposition de logo a été reçue en août 2024. Le projet a été validé en septembre 2024.

Perspective 2025

Le logo sera diffusé au secteur dans le courant de l'année 2025 une fois que le nouveau site sera opérationnel.

L'opérateur poursuivra son travail graphique afin de réaliser différents supports visuels, à savoir des rolls-up, un beach flag, des cartes de visite, une plaque pour l'entrée, des flyers, des cachets, des enveloppes ainsi que la création d'éléments graphiques qui serviront pour les différentes mises en page et pour le site Internet.

OO8 : contribuer à des représentations plus nuancées de la santé mentale, des troubles, de l'offre en santé mentale

Cet objectif se concrétise via :

- L'organisation de la Semaine de la santé mentale ;
- L'organisation du Reintegration Award ;
- La sensibilisation des médias.

Organiser chaque année une semaine de la santé mentale

Coordination : Audrey Crucifix, Julie Delbascourt

Ce projet fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique dans le cadre de la subvention facultative octroyée par la Région wallonne. Il bénéficie également de l'apport du CRSM en ressources humaines, et mobilise ainsi toute l'équipe à des degrés divers en fonction des étapes du projet.

Objectifs généraux

- Contribuer à faire reconnaître la santé mentale comme un déterminant de la santé ;
- Contribuer à l'amélioration de la santé mentale de la population wallonne ;
- Participer à la déstigmatisation de la maladie mentale ;
- Diminuer les incapacités/invalidités relevant du champ de la santé mentale.

Objectifs spécifiques

- Fédérer les acteurs autour d'évènements dédiés aux questions de santé mentale ;
- Diffuser de l'information aux professionnel·les et au « tout public » ;
- Assurer la visibilité de l'offre de soins en matière de santé mentale, en particulier les services de santé mentale ;
- Valoriser toute initiative prise en vue de prendre soin de la population.

Ressources

- Subvention facultative Région wallonne (40.000 €) ;
- Contribution du CRSM à hauteur de 0,1 ETP responsable de projets et mobilisation de l'ensemble de l'équipe CRéSaM à certaines étapes spécifiques du projet (animation, co-construction de la campagne, communication) ;
- Moyens spécifiques alloués : recherches thématiques (articles, ouvrages) ; recherches visuelles pour la communication ; acquisition de compétences pour les activités en ligne.

Public visé

- Différents acteurs de santé mentale ont été contactés dès le début des préparatifs de l'édition 2024 (janvier) : intervenant·es en SSM, hôpitaux psychiatriques, habitations protégées, équipes mobiles, coordinateur·rices des PFCSM, coordinateur·rices des réseaux de soins en santé mentale, associations d'usager·ères et de proches ; les acteurs confrontés à des problématiques de santé mentale avec leur public, issus des catégories institutionnelles suivantes : CPAS, PCS, centres de santé pluridisciplinaires ;
- En regard de la thématique 2024 « Santé mentale & Numérique », des acteurs·rices de l'éducation aux médias ont été contacté·es : le Conseil Supérieur de l'Education aux Médias (CSEM), Média Animation et Action Médias Jeunes asbl. Nous avons également identifié et contacté les acteurs·rices qui, sur le territoire wallon, ont développé une offre d'accompagnement psychosocial pour les enfants, adolescent·es et adultes confronté·es à des problématiques liées aux écrans : le Centre de Référence pour les addictions comportementales, l'asbl NADJA et l'hôpital Vincent Van Gogh ;
- Par l'intermédiaire des activités organisées par les services d'aide et de soins (activités locales), les usager·ères de services de soins en santé mentale et leurs proches ont pu participer aux événements locaux ;
- Le « grand public » (participant·es « hors institution/service ») a été défini en 2024 par un certain nombre d'activités qui ont permis de rejoindre ce public :

- À l'initiative des services d'aide et de soins (activités locales) : des acteurs et actrices de l'aide et des soins sont allés à la rencontre des jeunes et des adultes dans l'espace public (stands et animations de rue) : le réseau de soins en santé mentale RÉALISM et le CPAS de Fléron ;
- À l'initiative du CRéSaM et de la LBSM asbl : la soirée SLAM du 10/10/24 a rassemblé plus de 100 participant-es ;
- À l'initiative des acteurs culturels en Wallonie, le pôle culture de l'UCLouvain et le théâtre Jean Vilar à Louvain-la-Neuve, des représentations théâtrales et des projections cinématographiques ont permis de rejoindre les citoyens et citoyennes sur la thématique de la santé mentale.

Réalisations

- Du 7/10 au 13/10 : plus de 100 activités locales organisées par les associations et institutions qui agissent en faveur de la santé mentale en Wallonie ;
- Le 7/10 : une journée d'étude « Jeunes, Santé mentale & Numérique » organisée par le CRéSaM à Charleroi (CEME asbl). En post-événement : réalisation des actes de la journée pour diffusion large au secteur ;
- Réalisation et mise en ligne d'une brochure d'information regroupant les aides et services disponibles en santé mentale en Wallonie, augmentée en 2024 d'un focus sur les ressources et services prenant en charge les problématiques liées aux écrans.

Évaluation

- L'enthousiasme du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes pour la Semaine de la santé mentale ne désemplit pas, en témoignent le nombre d'activités organisées par les services (plus de 100) et le nombre de participant-es qui y prennent part (plus de 1000) ;
- Les activités se déploient sur tout le territoire wallon, dans chacune des 5 provinces ;
- Une belle diversité de secteurs y prend part : santé et santé mentale, social, logement, culture, jeunesse. Cette diversité témoigne à elle seule de l'impact d'une telle Semaine sur les représentations de la santé mentale : celle-ci est multifactorielle et chacun a son rôle à jouer pour en prendre soin, à tous les âges.

À pointer

- À nouveau, la thématique retenue pour l'édition 2024 « Santé mentale & Numérique » a permis de mettre au travail le secteur psychomédicosocial et les citoyen·nes autour d'une thématique criante d'actualité. Et pour cause, de nombreux acteur·rices de l'aide et des soins mais également du monde scolaire s'interrogent sur les usages et usages problématiques du numérique par les adultes et les jeunes. Une telle Semaine fut l'occasion de partir de leurs questionnements afin de proposer des espaces d'information et de réflexion sur la santé mentale et le numérique. Une semaine indispensable pour déconstruire quelques clichés en la matière mais également pour réfléchir, à partir des expériences singulières et de la littérature scientifique actuelle, à l'impact des usages numériques sur la santé mentale.
- Cette édition 2024, centrée sur le numérique, a permis au CRéSaM de mettre en lumière les acteurs·rices de l'éducation aux médias ainsi que le corpus scientifique disponible en matière de santé mentale et numérique. Bien que ces derniers étaient déjà visibilisés depuis de longues années au sein du CRéSaM via le projet UpTIC (recherches et

formations sur les Usages et usages Problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication), ce focus a permis au CRéSaM de rejoindre un public encore plus large sur la thématique du numérique, et d'informer/sensibiliser sur ces questions. Les activités qui ont eu lieu durant toute cette Semaine ont joui d'une belle visibilité dans les médias/la presse, ce qui a permis de rejoindre encore un peu plus le grand public sur ces questions importantes.

Perspectives 2025

- L'édition 2025 aura lieu du 6 au 12 octobre ;
- Comme chaque année, un appel à participation a été diffusé à la mi-février afin d'inviter les services et associations du secteur à proposer une activité locale en lien avec la santé mentale et ses multiples déterminants ;
- La thématique retenue pour l'édition 2025 est « Santé mentale d'ici & d'ailleurs. Voyage au cœur de nos ressources ». Une fois encore, cette édition s'annonce riche en découvertes !
- Sortie des actes 2024.

[En savoir plus](#)

Organiser le Reintegration Award

Coordination : Audrey Crucifix

Contexte et source de financement

Le Reintegration Award soutient depuis 2000 des projets qui permettent aux personnes vivant avec un trouble de santé mentale de vivre leur vie dans la communauté et d'y trouver leur place. Les prix sont organisés par le CRéSaM depuis 2008 et ce, pour la Wallonie et la partie francophone de Bruxelles. Ils bénéficient du soutien financier d'Eli Lilly, S.A.

Objectif

- Objectif général : encourager et valoriser les initiatives qui participent à la déstigmatisation et à l'inclusion des personnes qui vivent avec un trouble psychique dans la société ;
- Objectifs spécifiques :
 - Organiser un événement afin de mettre à l'honneur ces initiatives en leur offrant une visibilité et une possibilité de remporter un prix ;
 - Favoriser les échanges entre les personnes s'impliquant dans des lieux de liens.

Public visé

Usager·ères, professionnel·les, proches, tout public.

Ressources

- 0,05 ETP responsable de projets CRéSaM ;

Réalisations

Il n'y a pas eu d'édition en 2024. En effet, dans un souci d'amélioration continue de la qualité de ce que nous proposons, nous avons pris le temps au cours de cette année de repenser le projet afin qu'il réponde au mieux aux demandes du secteur.

Le premier semestre 2024 a été consacré à la recherche de sponsors. 17 institutions ont reçu un dossier de sponsoring. Suite à ces demandes, la Loterie Nationale a décidé de nous sponsoriser.

Le deuxième semestre a été consacré à mise en place d'un partenariat avec Interreg. En effet, pour sa prochaine édition, le Reintegration Award s'associe au projet Interreg afin de proposer une journée consacrée au Reintegration Award et plus largement aux Lieux de liens. Outre la Wallonie et Bruxelles, l'événement s'ouvrira également à une partie du Nord de la France (Ouest de la région Grand Est et les Hauts de France).

En décembre 2024, un premier Save the Date a été diffusé au secteur.

Perspectives 2025

La journée consacrée aux Lieux de liens et au Reintegration Award aura lieu le 5 juin 2025.

[En savoir plus](#)

Sensibiliser les médias

Coordination : Audrey Crucifix

Objectif général

Sensibiliser les journalistes à communiquer davantage sur la santé mentale et ce, de manière nuancée et non stigmatisante.

Objectif opérationnel

Répondre rapidement aux demandes des journalistes et les solliciter pour leur transmettre des informations susceptibles d'intéresser le public.

Public visé

Tout type de média, presse écrite et audiovisuelle, nationale et locale, média d'investigation, média d'information, presse féminine, etc.

Ressources

- 0,05 ETP responsable de projets

Réalisations

- Deux communiqués de presse pour la presse nationale ont été diffusés pour annoncer la Semaine de la santé mentale : un en juin et un en septembre. Nous avons également réalisé des communiqués de presse spécifiques à destination des médias régionaux ;
- La campagne « Semaine de la santé mentale » a fait l'objet de plusieurs retombées presse :
 - Dans la presse audiovisuelle :
 - Notélé : « Semaine de la santé mentale, découverte du centre de jour Laurent Maréchal à Mouscron » (13/10)

- Vedia : « Bruno Humbeeck, « Avant d'aller sur un écran, se demander pourquoi faire ? Et combien de temps ? » (12/10)
- Canal Zoom : « Lisiane Delanaye, directrice de SOS Burn-out » (11/10)
- Matélé : « Rochefort : un parcours ludique pour découvrir les services de santé mentale et briser les tabous » (10/10)
- TV Lux : « Bertrix : des activités et une expo pour démystifier la santé mentale » (10/10)
- Télésambre : « Semaine de la santé mentale : comment allier santé mentale et numérique ? » (10/10)
- Vedia : « Harcèlement, filtres de beauté... La santé mentale des jeunes en question » (10/10)
- TéléMB : « Semaine de la Santé Mentale : lever les tabous grâce à la PFPCSM » (10/10)
- RTBF : « Semaine de la santé mentale : des fictions et des docus qui abordent ce sujet de société sur Auvio » (08/10)
- Vivacité Namur : « La Semaine de la santé mentale » (08/10)
- RCF Radio : « Semaine de la santé mentale : vivre dans un monde connecté ! » (30/09)
- Tendances Première : « Sylvie Anzalone, la santé mentale et le numérique » (23/09)
- Dans la presse écrite :
 - L'Avenir, « La Santé mentale abordée à Chimay ce samedi » (18/10)
 - L'Avenir, « Rochefort : la santé mentale en porte ouverte pour un avenir sans tabou » (11/10)
 - RTBF, « La « Semaine de la santé mentale » à Bruxelles et en Région wallonne jusqu'au 13 octobre » (08/10)
 - DHnet, « Semaine de la santé mentale : plus de 70 activités organisées pour la Semaine de la santé mentale en Wallonie » (07/10)
 - Le Vif.be : « Semaine de la santé mentale en Wallonie : voici le programme des activités organisées » (07/10)
 - La Libre.be : « Semaine de la santé mentale – Plus de 70 activités organisées pour la Semaine de la santé mentale en Wallonie » (07/10)
 - SudInfo : « Une série d'activités organisées dès ce lundi au CHRSM d'Auvelais pour la Semaine de la santé mentale » (07/10)
 - RTL Info : « Plus de 70 activités organisées pour la Semaine de la Santé Mentale en Wallonie » (07/10)
 - Moustique : « Semaine de la santé mentale en Wallonie : 70 activités axées sur l'impact du numérique » (07/10)
 - L'Avenir : « Libérez la parole : une journée pour parler santé mentale à Rochefort » (04/10)
 - RTL Info : « Plus de 70 activités du 7 au 13 octobre pour la Semaine de la santé mentale en Wallonie » (17/09)
 - Le Spécialiste : « Semaine de la santé mentale – Plus de 70 activités du 7 au 13 octobre pour la Semaine de la santé mentale en Wallonie » (17/09)
- Régulièrement, durant l'année, des journalistes nous sollicitent pour des interviews, ou pour les aider à trouver des professionnel·les ou usager·ères prêt·es à témoigner. Chaque nouvelle demande est traitée par la chargée de communication, puis discutée en réunion d'équipe. Un collègue répond à l'interview en fonction de son champ d'expertise et de la

demande du journaliste. Dans certains cas, la demande est réorientée vers d'autres expert-es plus au fait des questions soulevées ou vers des usager-ères ou proches.

Évaluation

- Toutes les demandes des journalistes ont été honorées ou renvoyées vers des personnes-ressources, tel que prévu dans nos indicateurs ;
- Il n'y a pas eu de demande de rencontre en 2024 ;
- D'année en année, le CRéSaM devient une référence pour les journalistes qui nous sollicitent pour des interviews ou demandes d'informations. Les retombées presse de la Semaine de la santé mentale sont plus élevées que pour l'édition 2023.

Perspectives

Poursuivre les contacts avec les médias en soignant la qualité visuelle de nos communications à travers un travail sur l'image grâce à nos productions photo et vidéo.

OO9 : contribuer à la visibilité et la compréhension de l'offre vis-à-vis des professionnel·les de la santé mentale et de la première ligne

Coordination : Renaud Laguesse

L'offre en santé mentale est complexe et très diversifiée. La rendre davantage visible et compréhensible permet d'en améliorer l'accessibilité.

Cet objectif se concrétise à travers 3 actions :

- La représentation (pyramidale) de l'offre ;
- Le recensement des lieux de liens ;
- La réalisation de brochures sur les aides et services disponibles.

Ces actions sont étroitement liées aux projets développés ci-dessus (OO8).

Ressources

- 0,2 ETP responsable de projets

Réalisations

Représentation pyramidale de l'offre

La représentation pyramidale de l'offre a été réalisée suite à la contribution du CRéSaM à l'étude du KCE relative à l'offre en santé mentale pour adultes.

L'évolution de cette représentation pyramidale est à l'étude depuis l'année dernière. Les retours du terrain nous indiquent que ce type d'outil reste utile et pertinent, mais il est important de l'adapter à un contexte et un paysage changeant. Le CRéSaM met à jour régulièrement les différentes descriptions et liens renseignés afin d'en maintenir la pertinence.

Dans la perspective de changement du site internet du CRéSaM, l'opérateur avec lequel nous travaillons a été informé de notre souhait de faire évoluer cette représentation de l'offre. Des réunions internes, ainsi qu'avec l'opérateur, ont eu lieu dans ce sens. Trouver une représentation

graphique qui donne à voir différentes notions telles que les soins intégrés, le décloisonnement, les complémentarités, le dynamisme, n'est pas chose aisée. Le travail se poursuivra en 2025.

Recensement des lieux de liens

Sur base de la journée « lieux de liens, lieux de soins » organisée en juin 2023, la réalisation d'un listing des lieux de liens wallons a été entamée. Un accord a été passé avec la LBSM pour effectuer un guide wallon qui soit similaire à celui réalisé sur Bruxelles : même format et mise en page, même type de contenu, etc.

Un second événement sur les lieux de liens aura lieu en 2025, permettant de contribuer à une meilleure visibilité de ces lieux de liens. Cet événement se déroulera en collaboration avec le projet Psicocap+ (p. 66).

Brochure sur les aides et services disponibles en Wallonie

Réalisée et diffusée à un large public à l'occasion de la Semaine de la santé mentale, une brochure d'information regroupe les aides et services disponibles en Wallonie en matière de santé mentale.

Cette brochure s'adresse prioritairement aux professionnel·les de l'aide et des soins confronté·es à des personnes qui rencontrent des problématiques de santé mentale, mais peut également constituer une ressource pour le·la citoyen·ne qui est en recherche d'informations.

La brochure est organisée en deux parties, qui se veulent complémentaires. La partie 1 de la brochure reprend les services d'aide en santé mentale « généralistes ». Cette partie est mise à jour chaque année en fonction des évolutions possibles de l'offre de santé mentale. La partie 2 de la brochure est consacrée à des services d'aide plus spécifiques, en lien avec la thématique de l'édition de la Semaine de la santé mentale en cours. Cette deuxième partie se renouvelle donc chaque année. En 2024, la thématique « Santé mentale & Numérique » a permis de consacrer cette deuxième partie de brochure à la mise en lumière des services d'aide dédiés à l'accompagnement des problématiques de santé mentale liées aux écrans, sur le territoire wallon.

Éditée par le CRéSaM depuis 2023, cette brochure synthétique constitue une ressource précieuse pour les acteur·rices de terrain en matière d'information sur l'aide en santé mentale disponible en Wallonie. Celle-ci a pour vocation d'être mise à jour chaque année afin de tenir compte de l'évolution des politiques de santé mentale en Belgique, avec une attention particulière aux évolutions qui portent sur les politiques d'accessibilité aux soins de santé mentale.

Évaluation

- Concernant la représentation de l'offre sous forme pyramidale, quelques mises à jour ont été réalisées sur le site du CRéSaM (le gros du travail se fera en 2025, en lien avec le nouveau site et le travail avec l'opérateur) ;
- Les concertations avec d'autres partenaires concernant la visibilité de l'offre devront être initiées en 2025 ;
- Le CRéSaM communique sur l'offre à chaque occasion où c'est pertinent (et notamment dans le cadre des formations des professionnel·les non spécialisé·es en santé mentale) :
 - L'offre est effectivement présentée à chaque formation délivrée ;

- La brochure réalisée dans le cadre de la Semaine de la santé mentale est diffusée via les différents canaux de communication du CRéSaM ;
- L'offre est également présentée lorsque des demandes ponctuelles sont adressées au CRéSaM (OO1 : répondre aux demandes p. 18).

[En savoir plus](#)

Projets menés dans le cadre du "§2"



Les statuts de l'asbl CRÉSaM prévoient, outre le paragraphe 1 de l'article 3 relatif à la reconnaissance en tant que Centre de référence en santé mentale, un paragraphe 2 qui définit la possibilité de développer des projets soutenus par d'autres financeurs, privés et publics.

Les projets développés dans ce cadre sont présentés ci-dessous. Chaque projet fait par ailleurs l'objet d'un rapport d'activités spécifique destiné au financeur.

Ces projets alimentent les 5 missions de l'asbl. Ils s'articulent avec les projets du Centre de référence en santé mentale et les nourrissent (et inversement). Les ressources et compétences acquises par le biais de ces projets sont mobilisées de façon transversale au sein de l'équipe. Ces projets contribuent également à la visibilité du CRÉSaM.

Liste des projets §2 :

- Les Usages et usages problématiques des Technologies de l'Information et de la communication (UpTIC) ;
- Exil et santé mentale :
 - Concertation wallonne « Exil et Santé mentale » ;
 - FAMI 93 « Exil, Santé Mentale & Interculturalité » ;
 - FAMI 106 - Horizons Solidaires : « Renforcement des compétences pour l'accompagnement des personnes étrangères dans les CPAS wallons et bruxellois francophones et le secteur associatif » ;
 - La gestion émotionnelle face à des contenus violents véhiculés par les médias, Fédasil ;
- Formations/sensibilisations à la santé mentale à destination des professionnels non spécialisés en santé mentale (écoles et emploi) - Cofinancement Union européenne ;
- Inventaire analytique exploratoire des enquêtes réalisées par questionnaires sur la santé mentale des enfants et des jeunes, OEJAJ ;
- Santé mentale et bien-être des élèves de l'enseignement primaire en Wallonie et à Bruxelles, Assuralia ;
- D'un modèle de soins psychiatriques résidentiels vers une approche collective dans le milieu de vie : une transition facilitée, Psicocap +.

Concertation wallonne « Exil et Santé mentale »

Coordination

Claire Bivort – 0,8 ETP

Source de financement

Subvention facultative Wallonie (action sociale) - 60 000€

Objectifs

- Finalité : renforcer la cohérence des actions en santé mentale à destination des personnes étrangères et d'origine étrangère exposées à des événements traumatiques au pays ou durant leur parcours d'exil sur le territoire wallon. Composée de 8 équipes multidisciplinaires spécialisées dans l'accompagnement thérapeutique et psychosocial de ce public, cette concertation privilégie un modèle d'intervention au plus proche du milieu de vie des bénéficiaires ;
- Deux objectifs opérationnels :
 - Soutenir les équipes wallonnes spécialisées dans l'accompagnement psychosocial des personnes étrangères et d'origine étrangère ;
 - Contribuer à une vue d'ensemble de la santé mentale et des prises en charge des exilé-es via un observatoire.

Public visé

- Les équipes wallonnes ambulatoires spécialisées dans l'accompagnement psychologique, psychiatrique et psychosocial des personnes étrangères et d'origine étrangère exposées à des événements traumatiques, dans leur pays d'origine ou durant leur exil ;
- Les professionnel·les de la santé mentale ;
- Les intervenant·es de 1^{re} ligne ;
- Les interprètes du Setis wallon.

C'est-à-dire : tout service et tout·e professionnel·le en contact avec des personnes étrangères et d'origine étrangère intégrées dans la population wallonne, potentiellement confronté-es à des difficultés de santé mentale au sein de leur public.

Durée du projet

- Convention pluriannuelle 2022 – 2024 ;
- Demande de subside introduite pour 2025.

Perspectives 2025

- Subvention facultative sous convention pluriannuelle (2022-2024). Une demande de subvention pour l'année 2025 a été introduite en novembre auprès du Ministre.

[En savoir plus](#)

Exil - FAMI 93 : “Exil, Santé Mentale & Interculturalité”

Coordination

Responsables de projet : Julie Potvin et Morgane Vincart (2 x 0,5 ETP)

Ressources

- Superviseur·euses de Fedasil ;
- Ressources internes : appui de la direction ;
- Le réseau à travers la Concertation wallonne « Exil et Santé mentale » ;
- Octopix pour la réalisation de l'e-learning.

Financement

FAMI 93 – 106.192,71 €

Objectif général

Soutenir et outiller les professionnel·es des centres d'accueil via une offre de formations et de soutiens individualisés en lien avec les thématiques de l'exil, de l'interculturalité et de la santé mentale visant à renforcer la capacité du réseau en ce qui concerne l'accueil des personnes ayant des problèmes psychologiques.

Objectifs opérationnels

Le projet comprend 3 axes de travail :

- Un module de formation de base reprenant les thèmes de la santé mentale, du trauma et de l'interculturalité (1 journée) ;
- Un soutien individualisé (1 demi-journée) ;
- Un support pédagogique (e-learning) reprenant des situations anonymisées le plus régulièrement rencontrées par les participant·es agrémentées de clés de compréhension et de pistes d'actions.

Public visé

Les travailleurs et travailleuses des centres d'accueil Fedasil et partenaires (Croix-Rouge, Caritas, etc.).

Durée du projet

Janvier 2023 à décembre 2025.

Perspectives 2025

- Clôture des formations de base et soutiens individualisés ;
- Evaluation des formations de base et soutiens individualisés ;
- Poursuivre et terminer l'élaboration de l'e-learning (axe 4) et procéder à la phase de test de celui-ci.

[En savoir plus](#)

Horizons Solidaires : « Renforcement des compétences pour l'accompagnement des personnes étrangères dans les CPAS wallons et bruxellois francophones et le secteur associatif »

Coordination

Elif Varis, responsable de projets

Source de financement

Fonds Asile Migration et Intégration – FAMI 106, via la fédération des CPAS : 18.500 €.

Objectifs généraux

Sensibilisation des travailleur·euses sociaux·ales à l'accompagnement des personnes souffrant de problèmes psychosociaux liés à la migration, résultant de leur vie en exil, de leur migration ou de leur parcours d'intégration.

Dans le contexte actuel, les travailleur·euses sociaux·ales font face à une hausse des demandes d'aide en santé mentale, provenant de populations aux besoins variés, allant de la détresse psychologique à des troubles mentaux graves. Cette formation vise à renforcer leurs compétences pour mieux orienter les usager·ères.

Elle encourage également le développement professionnel en favorisant le réseautage et le partage de bonnes pratiques entre les intervenant·es, afin d'améliorer les interventions et enrichir les connaissances.

L'accompagnement social des personnes exilées peut s'avérer éprouvant pour diverses raisons. Il est important de maintenir un cadre de travail dans lequel le·la travailleur·euse peut trouver du sens et un sentiment de compétence. Différents outils existent pour maintenir un cadre de travail satisfaisant.

Objectifs opérationnels

- Mieux appréhender la notion de traumatisme ;
- Reconnaître les signes de souffrance ;
- Outiller quant aux possibilités d'actions en tenant compte de son cadre de travail (accueil, orientation, etc.) ;
- Favoriser la collaboration et les échanges entre les acteur·rices de terrain ;
- Identifier les comportements et attitudes des usager·ères souffrant de dépression ou de deuil pathologique ;
- Adapter l'accompagnement ;
- Aider le travailleur·euse à identifier les ressources de l'usager·ère ;
- Sensibiliser à la valorisation des ressources des bénéficiaires pour favoriser leur autonomie ;
- Mieux cerner la notion de résilience ;
- Identifier les facteurs de protection et de fragilisation chez les personnes migrantes ;

- Nommer les facteurs éprouvant ou satisfaisant de l'accompagnement social ;
- Equiper les travailleur·euses pour maintenir ou retrouver le sens de leur travail ;
- Repérer les signes de souffrance chez soi.

Public visé

Formation accessible aux travailleur·euses sociaux·ales des CPAS et communes wallon·nes, bruxellois·es, au Forem, à Actiris et au secteur associatif collaborant avec les CPAS.

Durée du projet

D'avril 2024 à mars 2025.

Perspectives 2025

Le projet est financé jusque fin février. Des possibilités de reconduction sont à l'étude.

En savoir plus

Exil – Projet CRéSaM-Fedasil : “La gestion émotionnelle face à des contenus violents véhiculés par les médias”

Coordination

Responsables de projet : Lara Fanego & Morgane Vincart (2 x 0,5 ETP)

Ressources

- Superviseur de Fedasil ;
- Ressources internes : appui de la direction ;
- Le réseau à travers la Concertation wallonne « Exil et Santé mentale » ;
- Action Média Jeunes pour la réalisation et le montage du podcast.

Financement

Fedasil : 77.370,99 €

Objectif général

- Diversifier les outils et les stratégies des MENA/MEA confrontés à des contenus violents ;
- Soutenir les professionnel·les dans cette tâche quotidienne.

Objectifs opérationnels

Le projet comprend 3 axes de travail :

- 5 journées de formation suite au projet réalisé en 2023 quant à l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes MENA/MEA dans les centres Fedasil et Croix-Rouge ;
- 3 ateliers de 2h dans 3 centres Fedasil et Croix-Rouge ;

- 3 journées de formation sur la gestion des émotions des jeunes face à des contenus violents en ligne et hors ligne.

Public visé

- Pour les formations : les travailleurs et travailleuses des centres d'accueil Fedasil et Croix-Rouge ;
- Pour les animations : les jeunes MENA/MEA des centres avec lesquels nous sommes en projet ;
- Le podcast sera accessible pour le personnel de Fedasil.

Durée du projet

Janvier 2023 à décembre 2024.

Perspectives 2025

- Projet clôturé en décembre 2024 ;
- Podcast disponible pour le personnel de Fedasil ;

En savoir plus

Formations/sensibilisations à la santé mentale à destination des professionnel·les non spécialisé·es en santé mentale (écoles et emploi)

Coordination : Marie Lambert

Ressources

- Région Wallonne : subvention facultative de 10.000 € du 01/12/2024 au 31/12/2024 sur le volet « École et Santé Mentale » ;
- Fédération Wallonie-Bruxelles : subvention facultative de 5000 € sur le volet « École et Santé Mentale » du 01/01/2024 au 31/12/2024 ;
- Institut Interréseaux de Formation Professionnelle Continue (IFPC) : 10.262 € du 01/01/2024 au 31/12/2024 ;
- Fonds Social Européen (agence FSE+) : 65.239,74 € du 01/01/2024 au 31/12/2024 ;
- Part CRSM : 0,3 ETP responsable de projet.

Pour l'ensemble du projet, ce sont 3 responsables de projet formatrices pour un total de 1 ETP (1 x 0,5 ETP + 2 x 0.25 ETP) et une créatrice de contenu multimédias à 0,5 ETP.

Objectif général

À travers ce projet, le CRéSaM entend sensibiliser aux questions de santé mentale les professionnel·les des premières lignes non spécialisées des secteurs de l'école et de l'insertion socio-professionnelle, ainsi que former et outiller ces dernier·ères en vue de leur permettre de développer, dans leur cadre de travail et dans le contexte de leurs missions spécifiques, des

réponses adaptées aux problématiques de santé mentale rencontrées au sein de leurs publics respectifs.

Objectifs spécifiques

- Identifier les besoins, les priorités et les contraintes des professionnel·les du monde scolaire et de l'insertion socio-professionnelle en matière de prise en compte de la santé mentale de leurs publics dans leurs pratiques professionnelles respectives (phase exploratoire) ;
- Élaborer les contenus et les supports pédagogiques des séances de sensibilisation et de formation « Emploi et Santé Mentale » et « École et Santé Mentale » de manière à répondre aux besoins et aux priorités mises en évidence tout en s'adaptant aux contraintes identifiées pour chaque secteur visé ;
- Dispenser et animer des séances de sensibilisation et de formation auprès des publics cibles, soit sur inscription individuelle au siège du CRéSaM, soit sur site à la demande des équipes ;
- Créer des outils sur la thématique à destination de ces publics et les rendre accessibles en ligne.

Public cible

- Pour le volet « École et Santé Mentale », les professionnel·les de l'École (membres des équipes éducatives : enseignant·es, éducateurs·rices, surveillant·es, directeurs·rices, conseiller·ères pédagogiques, etc.) et des secteurs connexes qui travaillent au sein des écoles ou en étroite collaboration avec elles pour concourir au bien-être et à la santé des élèves (agent·es des CPMS, des SPSE et des pôles territoriaux) ;
- Pour le volet « Emploi et Santé Mentale », les professionnel·les de l'insertion socio-professionnelle (au sein des CPAS, des CISP, des SIS, etc.).

Durée du projet

Juillet 2023 – décembre 2025

Perspectives 2025

- Poursuite des formations « École et Santé Mentale » sur site à la demande (dont le calendrier est établi sur la base des demandes déjà reçues en 2024) ;
- Poursuite des formations « Emploi et Santé Mentale » sur site à la demande (dont le calendrier est établi sur la base des demandes déjà reçues en 2024) ;
- Poursuite des modules de deux journées de formation « Équipes éducatives et CPMS au cœur de la santé mentale des ados : des ressources pour comprendre et (ré)agir » au siège du CRéSaM (dont le calendrier est établi pour l'année scolaire 2024-2025 en accord avec l'IFPC) ;
- Poursuite des formations « Regard, ressource et posture face à la santé mentale des bénéficiaires/stagiaires » sur inscription individuelle au CRéSaM (dont le calendrier est établi en accord avec l'Interfédé des CISP et la Fédération des CPAS) ;
- Poursuite de la création des outils multimédias « École » et « Emploi » en vue de leur mise à disposition en ligne.

[En savoir plus](#)

UpTIC

Coordination

Maxime Résibois – 0.5 ETP

Source de financement

Subvention facultative Wallonie : 48.000 €

Objectifs

- Informer et former sur les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ;
- Assurer une mission d'observatoire concernant les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo (observatoire « Vies Numériques ») ;
- Soutenir une dynamique de réseau entre professionnel·les intéressé·es par ces questions.

Public visé

Acteur·trices du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes.

Durée du projet

Sur base d'une recherche effectuée en 2008, le projet a donné lieu à un cycle de formations annuellement reconduit depuis 2009 (régulièrement revu et modifié profondément en 2018) ainsi qu'à la constitution d'un groupe de travail puis d'un groupe Facebook, et, depuis 2015, à la création d'un observatoire qui réalise régulièrement des publications en lien avec les usages des TIC et la prise en charge des situations problématiques.

Perspectives 2025

Toujours en collaboration avec l'ASBL Nadja (0.25 ETP) :

- Poursuite du cycle de 6 journées de formation avec mise à jour des connaissances ;
- Poursuite des formations sur mesure ;
- Poursuite de la concertation avec 7 rencontres du groupe de travail prévues et animation de la page Facebook ;
- Rédaction d'au moins une publication pour l'observatoire « Vies Numériques ».

[En savoir plus](#)

Inventaire analytique exploratoire des enquêtes réalisées par questionnaires sur la santé mentale des enfants et des jeunes

Coordination

Mathieu Jaspar – 0,8 ETP

Source de financement

Observatoire de l'Enfance, la Jeunesse et l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) – 30 000 €.

Objectif général

Dans l'optique du développement à venir d'un baromètre de la santé mentale des enfants et des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) a souhaité dresser un inventaire analytique exploratoire des grandes enquêtes (nationales et internationales) sur la santé mentale des enfants et des adolescent·es. L'objectif sous-jacent à la réalisation de cet inventaire est d'établir une série de lignes directrices allant servir de point d'appui au développement dudit baromètre.

Objectifs opérationnels

Réalisation d'un rapport s'articulant en 4 volets :

- Volet 1 - Conceptualisation de la thématique
Objectif : Définir la notion de santé mentale chez les enfants et les adolescent·es et la conceptualiser de manière opérationnalisée dans une perspective d'évaluation.
- Volet 2 - Inventaire des grandes enquêtes
Objectif : Présenter un inventaire non exhaustif, mais représentatif, des grandes enquêtes sur la santé mentale des enfants et des adolescent·es réalisées dans les pays « occidentaux ».
- Volet 3 - Complétion par une revue de la littérature non exhaustive des outils de mesure
Objectif : Compléter l'information développée dans le volet 2 par une recherche ciblée d'outils de mesure standardisés d'indicateurs de la santé mentale des enfants/adolescent·es (facteurs de protection, facteurs de risques, etc.).
- Volet 4 - Analyse transversale des informations récoltées et formulation de recommandations
Objectif : Etablir une série de recommandations en vue du développement d'un baromètre de la santé mentale des enfants et des jeunes en FWB.

Public visé

Les travailleur·euses de l'OEJAJ qui développeront le baromètre « Santé Mentale des Enfants et des Adolescent·es ».

Durée du projet

La réalisation de ce projet a démarré le 01/01. Le rapport final a été validé par le comité d'accompagnement le 16/12. Le projet est clôturé.

Psicocap + « D'un modèle de soins psychiatriques résidentiels vers une approche collective dans le milieu de vie : une transition facilitée »

Coordination

Alexis Vanderlinden

Source de financement

Le projet est financé pour une période de 4 ans (2024 – 2028) comme suit :

- FEDER : 135 000 €
- Contribution publique (Wallonie) : 67 500 €
- CRéSaM : 22 500 €

Objectif général

Le projet « Psicocap+ » fait partie du programme Interreg VI. Il s'inscrit dans l'objectif de promouvoir le passage des soins en institution aux soins familiaux et communautaires, dans le domaine du handicap psychique et de la maladie psychiatrique. Le projet implique 11 opérateurs partenaires et 14 opérateurs associés, 13 belges, 10 français, 1 transfrontalier et 1 international sur un territoire qui associe l'ouest de la Région Grand Est et les Hauts-de-France du côté français la province de Namur, quelques arrondissements des provinces du Hainaut, du Luxembourg, les Flandre orientale et occidentale en Belgique.

En collaboration avec l'EPSM de la Marne, le CRéSaM est responsable du module « Action pilote et dispositifs novateurs » du projet. L'objectif de ce module est de repérer, tester et disséminer les initiatives favorisant le rétablissement des personnes vivant avec des maladies et troubles psychiques, et contribuant à la désinstitutionalisation.

Objectifs opérationnels

Le module « Action pilote et dispositifs novateurs » du projet Psicocap+ se scinde en 4 axes de travail, chacun associé à des objectifs propres.

Axe 1 - Test d'initiatives innovantes favorisant le rapprochement entre les soins et milieux de vie :

- Constitution d'un groupe de travail composé d'usager-ères, de familles et de professionnel·les issus d'établissements hospitaliers (EPSM Marne, CNP Saint-Martin, CSM Saint-Bernard, Centre Hospitalier Belair) en santé mentale ;
- Identification d'initiatives innovantes en matière de continuité des soins avec le but sous-jacent d'en sélectionner au moins une et de la tester dans les différents établissements hospitaliers partenaires ;
- Evaluation de l'apport de la/les initiative(s) testée(s) dans les différents établissements.

Axe 2 - Répertoire les nouveaux métiers qui favorisent le rétablissement et permettre leur découverte grâce à un processus d'immersion :

- Identification des nouveaux métiers impliqués dans le milieu de vie des personnes fragilisées psychiquement (infirmier·ères de pratique avancée, médiateur·rices en santé mentale, case managers, capteurs logement...);
- Développement d'un recueil présentant les nouveaux métiers (cadre légal, missions et objectifs...);
- Développement de capsules vidéo brèves présentant les nouveaux métiers ;
- Organisation de stages par immersion pour les professionnel·les et les bénévoles ayant pris des responsabilités dans l'accompagnement et le rétablissement.

Axe 3 - Visites de terrain et partage d'expériences sur le thème de l'emploi et du logement :

- Création de 2 groupes franco-belges de « scrutateur·euses d'expériences » (l'un pour l'emploi et l'autre pour le logement) constitués de professionnel·les, usager·ères et familles ;
- Organisation de rencontres thématiques pour partager les expériences qui contribuent à développer l'emploi et le logement inclusifs.

Axe 4 - Organisation de deux évènements relatifs aux lieux de liens sociaux :

- Organisation de deux évènements d'échange rassemblant usager·ères, professionnel·les et grand public au sujet de ces lieux (Groupes d'entraide mutuelle GEM, clubs et jardins thérapeutiques, agriculture sociale...);
- Création et diffusion d'un recueil répertoriant les lieux de liens et les lieux d'agriculture sociale dans les régions prenant part au projet.

Public visé

L'ensemble des actions entreprises dans le cadre du module « Action pilote et dispositifs novateurs » vont intégrer des professionnel·les, des usager·ères et des proches dans une dynamique visant à soutenir les initiatives favorisant le passage des soins en institution aux soins familiaux et communautaires pour les personnes présentant une problématique de santé mentale.

Durée du projet

Le projet a une durée de 4 ans. Il a débuté le 1 avril 2024 et se clôturera le 31 mars 2028.

Perspectives 2025

Axe 1 :

- Sélection d'une initiative en matière de continuité des soins à tester dans les établissements hospitaliers partenaires (EPSM Marne, CNP Saint-Martin, CSM Saint-Bernard, Centre Hospitalier Belair) ;
- Elaboration du plan d'action.

Axe 2 :

- Réalisation d'interviews de professionnel·les actif·ves dans l'un des nouveaux métiers identifiés ;
- Réalisation et diffusion de capsules vidéo brèves de ces nouveaux métiers.

Axe 3 :

- Identification d'initiatives en matière d'emploi et de logement inspirantes ;
- Organisation de rencontre thématiques.

Axe 4 :

- Organisation d'un premier évènement sur les lieux de liens (« Reintegration Award »).

[En savoir plus](#)

Santé mentale et bien-être des élèves de l'enseignement primaire en Wallonie et à Bruxelles

Coordination

Anne Claessens

Financement

Assuralia - 56.000 €

Durée du projet :

02/01/24 – 31/12/25

Public visé

Tous les professionnel·les investi·es dans l'enseignement primaire : directions, enseignant·es, ATL, équipes pédagogiques et administratives, CPMS, ...

Objectif général

Sensibiliser, informer et former les professionnel·les des écoles fondamentales aux enjeux de santé mentale des élèves de 6 à 12 ans.

Objectifs opérationnels

- Informer les professionnel·les des ressources existantes (recherches, dispositifs, réseaux) en matière de santé mentale des élèves ;
- Sensibiliser les acteur·rices de terrain sur leurs rôles en matière de santé mentale des enfants : observer, détecter des signaux et intégrer des pratiques cohérentes en matière de santé mentale. Relayer les situations préoccupantes aux professionnel·les du soin également ;
- Partager aux professionnel·les des ressources méthodologiques, des repères conceptuels, des références et des outils en lien avec la santé mentale et la vie à l'école (apprentissage, relations, aménagement de l'environnement scolaire).

Perspectives

- Poursuivre le travail de communication et de réseautage tout en cherchant des collaborations avec la FWB et autres structures ;
- Créer et offrir formations, animations et ateliers à destination du nombre le plus large possible d'écoles ;
- Concevoir des ressources disponibles facilement pour les professionnel·les en prenant en compte leur peu de disponibilité (horaires chargés, pénurie d'enseignants, absences pour maladie) et le malaise de la profession relayé par nombre d'entre eux.

[En savoir plus](#)

Lexique des sigles et abréviations

AG	Assemblée Générale
AGW	Arrêté du Gouvernement wallon
AIGS	Association interrégionale de guidance et de santé
APE	Aide à la Promotion de l'Emploi
APES	Appui en Promotion et en Education pour la Santé
APPCF	Association pour la psychothérapie psychanalytique de couple et de famille
ARAPH	Association de Recherche et d'Action en faveur des Personnes Handicapées
ASBL	Association sans But Lucratif
ATL	Accueil Temps libre
AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
BELHEALTH	Belgian Health and Well-being Cohort
BelRAI	Resident Assessment Instrument en Belgique
BW	Brabant wallon
CAL	Centre d'action laïque
CAW	Centrum Algemeen Welzijnswerk
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CHRSM	Centre Hospitalier Régional Sambre et Meuse
CISP	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
CNP	Centre Neuro-Psychiatrique
COVID	COronaVirus Disease of 2019
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPMS	Centre Psycho-Médico-Social
CRA	Centre de réadaptation ambulatoire
CRF	Centre de Rééducation Fonctionnelle
CRSM	Centre de référence en santé mentale
CSEM	Centre de Ressource en Education aux Médias
CSM	Campus Santé Mentale
CSS	Conseil Supérieur de la Santé
DA	Direction administrative
DHnet	Dernière Heure
EPSM	Etablissement Public de Santé Mentale
ESPRIst	Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition
ETP	Equivalent Temps Plein
FAMI	Fonds Asile, Migration et Intégration
FAS	Fonction d'accueil et secrétariat
FCP	Final Cut Pro
FEDASIL	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile

FEDER	Fonds européen de développement régional
FÉDITO	Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie
FESAP	Fédération d'Employeurs de Services d'Aide aux Personnes
FéWaSSM	Fédération wallonne des services de santé mentale
FOREM	Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi
FSE	Fonds social européen
FSPST	Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
GEM	Groupes d'entraide mutuelle
IBEFE-BW	Instance Bassin Enseignement Formation du Brabant-Wallon
IFPC	Institut inter-réseaux de Formation Professionnelle Continue
IHP	Initiative d'habitations protégées
IMP	Institut médico-psychologique
IMPULSE	Improving Mental health through Prevention, Understanding, and Lifelong Empowerment
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
ISPA	Initiative Spécifique Personnes Âgées
JAVA	Jeunes Adultes / Vieux Adolescents
JRC	Journée de Réflexion Clinique
KCE	Centre fédéral d'expertise des soins de santé
LBSM	Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale
LUSS	Ligue des Usagers des Services de Santé
MEA	Mineur étranger accompagné
MENA	Mineur étranger non accompagné
MSP	Maisons de soins psychiatriques
MUSM	Mesures Urgentes en Santé Mentale
OA	Organe d'administration
OEJAJ	Observatoire de l'Enfance, la Jeunesse et l'Aide à la Jeunesse
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PA	Personne âgée
PCS	Plan de cohésion sociale
PFCSM	Plate-Forme de Concertation en Santé Mentale
PFPCSM	La Plate-Forme Picarde de Concertation pour la santé mentale
PO	Pouvoir Organisateur
Psicocap	Pratiques et statistiques intégrées et comparées sur le handicap et le handicap psychique
PSSM	Projet de Service de Santé Mentale
PV	Procès-verbal

QI	Quotient intellectuel
RCF	Radio chrétienne francophone
REALISM	Réseau Enfants Adolescents Liège Santé Mentale
RP	Responsable de projets
RTBF	Radio Télévision Belge de la Fédération
RTL	Radio Télévision Luxembourg
S.A.	Société Anonyme
SANTHEA	Association professionnelle et patronale des établissements et des services de soins non-lucratifs, du secteur privé non-confessionnel et du secteur public en Wallonie et à Bruxelles
SCRL	Société coopérative à responsabilité limitée
SIS	Service d'Insertion Sociale
SMES B	Santé Mentale et Exclusion Sociale – Belgique
SPAD	Soins psychiatriques pour personnes séjournant à domicile
SPF	Service Public Fédéral
SPRL	Société privée à responsabilité limitée
SPSE	Service de Promotion de la Santé à l'École
SPW	Service Public de Wallonie
SSAM	Semaine de la santé mentale
SSM	Service de Santé Mentale
STICS	Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social
SUMHIT	Substance Use and Mental Health care Integration
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UCL	Université Catholique de Louvain
ULB	Université Libre de Bruxelles
ULiège	Université de Liège
UMons	Université de Mons
UNamur	Université de Namur
UNESSA	Organisation patronale qui fédère des structures travaillant dans tous les domaines du secteur des soins de santé sur le territoire wallon
Unia	Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UPDI	Un pass dans l'impasse
UPPCF	Union Professionnelle des Psychologues Cliniciens Francophones
UpTIC :	Usage Problématique des Technologies de l'Information et de la Communication
USL-B :	Université Saint-Louis Bruxelles
WALLCURA :	Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie